



## **Forum « Vision 2025, Ensemble, bâtissons l'avenir »**

Planification stratégique

Polyvalente Benoît-Vachon, Sainte-Marie

Le 30 mai 2009



# Table des matières

Synthèse sur la démarche de planification stratégique :	
Le profil démographique (fascicule 2).....	1
Le profil socioéconomique (fascicule 3).....	1
Table économique ( <i>manufacturière</i> , commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)	
L'industrie manufacturière (fascicule 9).....	3
Préoccupations et enjeux.....	5
Table économique (manufacturière, <i>commerce et service</i> , tourisme, agriculture et forêt)	
Le commerce et les services (fascicule 6).....	10
Préoccupations et enjeux.....	12
Table économique (manufacturière, commerce et service, <i>tourisme</i> , agriculture et forêt)	
Le tourisme (fascicule 5).....	13
Préoccupations et enjeux.....	15
Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, <i>agriculture et forêt</i> )	
L'agriculture et la forêt (fascicule 8).....	18
Préoccupations et enjeux.....	20
Table économique sociocommunautaire ( <i>santé et services sociaux</i> , loisirs, culture et bénévolat, éducation, formation et main-d'œuvre)	
La santé et les services sociaux (fascicule 6).....	22
Préoccupations et enjeux.....	24
Table économique sociocommunautaire (santé et services sociaux, <i>loisirs, culture et bénévolat</i> , éducation, formation et main-d'œuvre)	
Les loisirs, la culture et le bénévolat (fascicules 4 et 6).....	26
Préoccupations et enjeux.....	27

Table économique sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, <i>éducation, formation et main d'œuvre</i> )	
L'éducation, la formation et la main d'œuvre (fascicule 6) .....	30
Préoccupations et enjeux .....	32
Table milieu <i>urbain et rural</i> , transport, environnement	
Le milieu urbain et rural (fascicule 6) .....	33
Préoccupations et enjeux .....	36
Table milieu urbain et rural, <i>transport</i> , environnement	
Le transport (fascicule 10) .....	38
Préoccupations et enjeux .....	40
Table milieu urbain et rural, transport, <i>environnement</i>	
Le contexte environnemental et énergétique (fascicule 11).....	41
Préoccupations et enjeux .....	44
Table <i>organisation municipale</i>	
L'organisation municipale (fascicule 7) .....	48
Préoccupations et enjeux .....	50

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique :

### Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)

#### Le profil démographique (fascicule 2)

La population de la MRC a connu une augmentation de sa population de 35,6 %, entre 1986 et 2006, surtout grâce à l'intégration de Saint-Lambert-de-Lauzon. N'eût été de cela, la croissance aurait été de 12,3 %.

Entre 1986 et 2007, l'accroissement naturel (naissances moins décès) est le premier facteur de croissance alors que le bilan migratoire total a été négatif (-158). On constate la faiblesse des migrations internationales (+9) et interprovinciales (-201).

Les municipalités de Frampton, de Saint-Bernard, de Sainte-Hénédine, de Vallée-Jonction ont connu une diminution de leur population entre 1986-2006.

Les municipalités de Saint-Lambert-de-Lauzon (49,6 %), de Saint-Elzéar (29,1 %), de Saints-Anges (28 %), de Scott (25,5 %) et de Sainte-Marie (21,5 %) affichent une croissance continue de leur population. Trois de ces municipalités sont localisées le long de la rivière Chaudière.

#### Le profil socioéconomique (fascicule 3)

La population active est concentrée dans le secteur tertiaire 55,4 %, suivi des secteurs secondaire (34,6 %) et primaire 10,0 %. Le secteur tertiaire bien qu'il occupe la part la plus importante de l'emploi en Nouvelle-Beauce est de beaucoup inférieur à celui de l'ensemble de la province (76,6 %).

Parmi l'ensemble des personnes actives de 15 ans et plus, 65 % travaillent dans la MRC de La Nouvelle-Beauce. À l'opposé, 27 % des personnes actives travaillent dans une autre MRC.

La ville de Sainte-Marie est celle où le lieu de résidence et le lieu de travail atteignent le plus haut pourcentage (63 %), en raison de la présence de nombreuses entreprises industrielles, commerciales et de services.

### Où allons-nous? (les tendances)

On observe un vieillissement de la population particulièrement dans les municipalités rurales. D'ici 2026, plus de 25 % de la population aura 65 ans et plus (12,9 % en 2006).

Les perspectives démographiques laissent entrevoir une augmentation de la population de la Nouvelle-Beauce variant entre 6 % et 11 % d'ici 2026. Selon le scénario le plus favorable, la population augmenterait d'environ 3 325 personnes, soit une moyenne annuelle d'environ 166 personnes. Toutefois, certaines municipalités rurales pourraient voir leur décroissance démographique se poursuivre.

En ce qui concerne les naissances, l'année 2008 est la plus significative des 20 dernières années (471). Cette tendance pourrait se poursuivre encore quelques années, grâce à la « contribution » marquée des municipalités de Sainte-Marie (147), de Saint-Lambert-de-Lauzon (103) et de Saint-Isidore (56).

Par contre, le bilan migratoire interrégional pourrait diminuer considérablement en raison de la forte concurrence des villes de Québec et Lévis en ce qui a trait à la main-d'œuvre recherchée.

En raison d'une conjoncture économique difficile dans certains secteurs tels la transformation agroalimentaire, le secteur forestier, plusieurs conventions de travail ont été « renégociées » et les salaires et les avantages sociaux ont été revus à la baisse ou encore « gelés » dans plusieurs cas et la durée des conventions collectives a été prolongée.

La force d'attraction des agglomérations de Québec et de Lévis devrait se poursuivre et entrer plus fortement en concurrence avec les entreprises de la Nouvelle-Beauce.

La faible scolarisation de la main-d'œuvre deviendra un problème majeur. Dans un monde du travail en constante mutation, où la compétence et la formation professionnelle sont de plus en plus nécessaires, plusieurs personnes ne peuvent plus satisfaire aux besoins requis.

La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon (58 %) a le plus haut pourcentage de personnes travaillant à l'extérieur du territoire de la Nouvelle-Beauce.

En Nouvelle-Beauce, un adulte sur deux (50,4 %), âgé de 15 ans et plus avait complété des études postsecondaires. La région se distingue au niveau de la formation professionnelle. En 2006, la proportion des adultes diplômés d'un centre de formation professionnelle se chiffrait à 20,2 %, (le Québec, 15,3 %). Les niveaux de diplôme atteints sont bien différents : 12,2 % ont obtenu un grade universitaire comparativement à 21,4 % dans l'ensemble du Québec. Il s'agit d'un écart très important.

En 2005, le taux de faible revenu était de 4,5 % des familles. Il y a 420 familles à faible revenu et parmi celles-ci les familles monoparentales comptent pour environ 48 % du total. Il faut également mentionner les personnes hors famille à faible revenu, elles sont 670 et leur nombre a tendance à augmenter. Environ 1 150 personnes vivent avec un très faible revenu ce qui représente 3,7 % de la population de la Nouvelle-Beauce.

Le rapport de dépendance économique est de 20,1 % de la population. Il y a une différence marquée entre les femmes 32,4 % et les hommes 13,3 %.

L'intégration au marché du travail se fera de plus en plus difficilement pour les personnes peu scolarisées. Ce phénomène se fera particulièrement sentir chez les 55-64 ans ayant perdu leur emploi à la suite de rationalisation de l'entreprise qui les employait.

Les exigences du marché du travail augmentent, surtout avec l'utilisation de l'ordinateur. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises devront permettre à leurs employés de se requalifier en leur facilitant l'accès à des programmes de formation et cela de manière systématique et continue.

Il y aura toujours des emplois pour des personnes plus ou moins qualifiées. Mais si les entreprises veulent augmenter leur productivité, elles devront se moderniser afin de survivre. À cet égard, elles devront acheter de l'équipement à la fine pointe de la technologie et cela prendra donc une main-d'œuvre bien formée afin de pouvoir les opérer.

**Table économique  
Manufacturière,  
commerce et service,  
tourisme, agriculture et forêt**

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)

### Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)

#### L'industrie manufacturière (fascicule 9)

L'activité économique de la Nouvelle-Beauce est marquée par la présence de nombreuses entreprises manufacturières. On retrouve un total de 154 entreprises dans le secteur secondaire. La valeur totale de la production de ce secteur était de l'ordre de 1,57 milliard de dollars en 2007. Le secteur secondaire procure près de 6 800 emplois en Nouvelle-Beauce et les deux tiers de ceux-ci se retrouvent dans quatorze entreprises.

Le secteur des aliments et boissons fournit 42 % des emplois manufacturiers en Nouvelle-Beauce. Ces emplois sont répartis dans une vingtaine d'entreprises. Les plus importantes créatrices d'emplois et de richesses sont : Olymel (1 153), Saputo (760), Agri-marché (214), Aliments Breton (266), Smuckers (99), Couvoir Scott (84), Unicoop (79). Ces entreprises représentent près de 95 % des emplois dans ce secteur.

Second secteur économique, en ce qui concerne les emplois et la valeur de production en 2003, le secteur du bois et des meubles a été relégué au 3<sup>e</sup> rang derrière les produits métalliques. La croissance des emplois et de la valeur de la production des produits métalliques a donné du « souffle » à l'économie de la Nouvelle-Beauce. Quant au bois et meuble, la crise qui le secoue, tant les scieries que la production de meubles et de produits incluant le bois (maisons, portes et fenêtres), a des impacts sur ces entreprises. Fermeture de Meubles Baronet, Maisons Marcoux, difficultés chez groupe Bocenor portes et fenêtres. Ce secteur a connu un recul de 15 % des emplois et de 47 % dans les ventes hors Canada. Un joueur, Résidences Pro-Fab (Vallée-Jonction), semble mieux se tirer d'affaire avec une stabilité de l'emploi.

Le secteur des produits minéraux non métalliques occupe le quatrième rang de l'activité industrielle de la Nouvelle-Beauce. Sa valeur de la production est de près de 132 M\$, soit 8 % de la valeur totale de la production. Le secteur a été plutôt stable en ce qui concerne les emplois (10 %). L'usine MAAX de Sainte-Marie, fabricant de composés de salles de bain en acrylique et en fibre de verre, génère plus de 520 emplois (66 %).

### Où allons-nous? (les tendances)

Le défi à relever dans le présent contexte économique est de maintenir les emplois actuels particulièrement dans l'industrie manufacturière. Étant donné son importance, on peut penser que certains secteurs telle la fabrication de produits en bois ou du plastique (portes et fenêtres) éprouveront certaines difficultés en raison de la baisse prévue de la construction résidentielle au Canada et aux États-Unis.

En 2007, l'économie de Nouvelle-Beauce a connu une période moins pénible en ce qui concerne les pertes d'emplois. Mais il faut être prudent, la région a réussi à maintenir ses acquis, mais les années à venir pourraient donner des résultats différents. En effet, un sommet dans le nombre d'entreprises, la valeur de la production, le nombre d'emplois ont été atteints en 2003. Depuis, on note une décroissance importante du nombre d'emplois et 2008 a été une année critique.

En 2007, plusieurs entreprises ont fermé : Baronet à Sainte-Marie, perte de 145 emplois; Dynamique Centre d'imprimerie de Sainte-Marie, perte de 18 emplois; Innotech fabricant de matériel de transport, perte d'environ 40 emplois. Durant la même période, il y a eu très peu de création de nouveaux emplois dans le secteur manufacturier.

Plusieurs municipalités<sup>1</sup> ont acquis un espace destiné au développement industriel. Leur localisation, contiguë au réseau routier régional ou à l'entrée des noyaux urbains, a permis de mieux planifier l'espace à urbaniser et de réduire les nuisances occasionnées par le transport, les émissions d'odeurs, de poussière et de bruit.

Toutefois, à l'usage, les municipalités se sont rendu compte qu'il y avait un prix à payer pour s'engager dans l'aménagement d'un parc industriel. La viabilisation d'un terrain (rue, aqueduc, égouts) coûte environ ± 2 000 \$/m, sans compter l'achat du terrain, autres coûts (ingénierie, « dézoning », etc.).

<sup>1</sup> Plusieurs municipalités ont passé par le biais de corporation de développement économique.

L'activité industrielle de la Nouvelle-Beauce ne se concentre pas uniquement à l'intérieur des zones ou des parcs industriels. Il y a quinze ans, on ne retrouvait sur le territoire de la Nouvelle-Beauce que deux parcs industriels (Sainte-Marie et Saint-Lambert-de-Lauzon). Toutes les municipalités ont à l'intérieur des limites du village, une ou plusieurs entreprises industrielles. Cette réalité occasionne souvent des contraintes : problème d'expansion et de cohabitation avec les autres usages (circulation lourde, fumée, odeurs, bruit), etc. Ce n'est que récemment que les municipalités de la Nouvelle-Beauce ont entrepris de rationaliser la localisation du développement industriel. Les entrepreneurs avaient l'habitude d'implanter leur entreprise là où ils le désiraient.

L'autre constat, c'est l'absence d'adéquation entre la présence d'entreprises et la croissance de la population. L'effort fiscal consenti par les municipalités dans le développement industriel n'amène pas nécessairement leurs résultats escomptés, telle l'assurance de voir arriver de nouvelles familles, de favoriser le développement ou encore le maintien des commerces et autres services de proximité.

L'idée d'un parc industriel par municipalité est venue fausser la planification d'un développement industriel régional ordonné. Non pas qu'il existait auparavant, mais à partir du moment où chaque localité cherche à vendre son morceau de terrain industriel moins cher que son voisin, une forme de « cannibalisation » s'est installée entre chacun. Il y a le prix des terrains; il y a également des projets qui ne peuvent se localiser qu'en des endroits qui disposent de l'eau en quantité et en qualité, une capacité de traitement des eaux usées adéquates et une distance minimale vis-à-vis les secteurs résidentiels. Peu de municipalités s'en sont formalisées.

Si la concurrence est valable en affaires, elle est moins souhaitable entre municipalités si ces dernières concèdent aux promoteurs des avantages par des moyens détournés ou dissimulent des informations qui feront en sorte de perdre des entreprises au profit de territoires extérieurs à la Nouvelle-Beauce. Ce sont des pratiques qui ne peuvent s'inscrire dans un développement industriel régional articulé et durable. L'adage « un village, un parc » qui fait la fierté des développeurs de la Nouvelle-Beauce est dépassé si l'on s'attarde à cette notion de concurrence. Aujourd'hui, cette concurrence n'est plus de « village à village », mais plutôt de « région à région », de « province à province » ou de « pays à pays ».

Il y aurait un total de 57 professionnels, 98 employés de soutien affectés à la R-D. Ces statistiques comprennent tous les domaines de recherches tels que la production agricole et manufacturière, la transformation des aliments, etc. Les entreprises Texel et MAAX ont le plus de personnes affectées à ce domaine d'activité. L'innovation est la clé du succès dans ce type d'entreprise.



**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller? (les objectifs)	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Table manufacturière :</u></b></p> <p><b><u>Préoccupation 1 :</u></b></p> <p><b>La difficulté de recruter et de conserver du personnel en provenance de la grande région de Québec-Lévis.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Maintenir la compétitivité des entreprises de la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Développer une image en tant que milieu sain, sécuritaire, de type « nature » mettant de l'avant les valeurs familiales et la qualité de vie du milieu. Faire connaître notre milieu et ses attraits.</p> <p>Maintenir les services de proximité et de loisirs. Mettre en valeur les équipements qu'on a à offrir en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Investir dans des structures de transport en commun. Offrir des services de transport entre la Beauce et la grande agglomération de Québec.</p> <p>Communiquer ce que le milieu rural offre de plus, de mieux et de différents que le milieu urbain.</p> <p>Offrir un choix d'institutions d'enseignement variées (écoles privées/publiques, programmes spécialisés, etc.).</p> <p>Promouvoir le sentiment d'appartenance auprès des jeunes de la région, créer un sentiment de fierté auprès de la population de la Nouvelle-Beauce afin d'inciter les jeunes à demeurer ou à revenir demeurer en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Concerter le milieu municipal dans le renforcement de Sainte-Marie comme pôle économique et de services de la Nouvelle-Beauce.</p>	<p>Élaborer une stratégie régionale d'activités de loisirs et culturelles, commune et complémentaire.</p> <p>Faire et diffuser un plan de communication sur ce qu'offre la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Développer un cadre de vie de qualité, en offrant des secteurs résidentiels intéressants avec verdure (embellissements), sentiers piétonniers, parcs.</p> <p>Mettre en place une stratégie commune pour conserver et attirer des entreprises.</p> <p>Partager les différents services municipaux et ne pas faire de discrimination quant à la tarification selon la municipalité d'origine.</p> <p>Améliorer les conditions de travail et la conciliation travail-famille.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 2 :</u></b></p> <p><b>Le recrutement de la main-d'œuvre provenant de l'immigration.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Éviter la dévitalisation de nos communautés tout en les enrichissant grâce à l'apport d'autres cultures.</b></p> <p><b>Aider les entreprises à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre.</b></p>	<p>Identifier les besoins réels des entreprises en matière de main-d'œuvre en lien avec les formations des personnes avant de les recruter.</p> <p>Informez notre population sur les causes et l'importance de l'immigration.</p> <p>Améliorer la francisation et l'intégration des immigrants dans les milieux scolaires et de travail.</p> <p>Favoriser la venue d'immigrants intéressés par les emplois disponibles dans la région.</p>	<p>Soutenir et structurer le comité d'accueil et d'intégration des immigrants déjà en place.</p> <p>Mettre en place dans les différents milieux (scolaire, travail, municipal) des comités d'accueil ou de parrainage aux immigrants.</p> <p>Établir un maillage avec la Commission scolaire afin de faciliter l'acquisition du français pour les immigrants et offrir des classes d'immersion pour les parents et les travailleurs.</p> <p>Élaborer des activités de sensibilisation auprès de la population sur les réalités de l'immigration.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 3</u></b></p> <p><b>Accroître la collaboration entre les municipalités dans un esprit de partage des compétences et des services.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Établir une meilleure cohésion de l'ensemble de la communauté.</b></p> <p><b>Obtenir une plus grande force d'attraction.</b></p>	<p>Travailler localement et régionalement.</p> <p>Établir les services régionaux à développer et amener les municipalités à contribuer au développement de ces services (ex. : arénas, parcs industriels régionaux, bibliothèques, etc.).</p> <p>Obtenir une région forte et amener les élus municipaux à développer une vision régionale.</p> <p>Maintenir nos acquis.</p>	<p>Déterminer une vision régionale du développement industriel, communautaire et autres (ex. : parc industriel régional, regroupement et accessibilité des équipements de loisirs ou culturels pour l'ensemble de la population des municipalités).</p>	

<p><b><u>Préoccupation 4</u></b></p> <p><b>La difficulté à retenir ou à attirer les jeunes originaires de la Nouvelle-Beauce partis étudier ou travailler à l'extérieur.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Répondre aux besoins en main-d'œuvre de nos entreprises.</b></p>	<p>Favoriser et encourager les stages en entreprise afin d'intéresser les jeunes à revenir dans la région.</p> <p>Promouvoir la qualité de notre milieu de vie.</p> <p>Contrer le vieillissement de la population.</p> <p>Impliquer les jeunes à participer à l'enrichissement de la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Maintenir le dynamisme social et économique de notre communauté.</p>	<p>Créer un répertoire des jeunes afin de garder le contact.</p> <p>Constituer chaque année et de manière continue une banque d'information sur les stages en entreprises offerts en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Adopter un style de gestion des milieux de travail axé sur les valeurs des jeunes, focaliser sur autre chose que la performance et la carrière (famille, plus de temps de disponible, valorisation des personnes, etc.).</p> <p>Adopter une politique familiale dans chaque municipalité.</p> <p>Offrir des places en service de garde éducatif subventionnées.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 5</u></b></p> <p><b>Le faible niveau de scolarisation de la population (jeunes et travailleurs actuels).</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Améliorer la polyvalence, la productivité, la créativité et l'ouverture d'esprit de nos travailleurs et travailleuses.</b></p> <p><b>Intégrer dans de nouveaux emplois des travailleurs et travailleuses sous-scolarisés.</b></p>	<p>Promouvoir la formation en entreprise.</p> <p>Favoriser des méthodes d'enseignement différentes des méthodes traditionnelles telles que les CFER et le CIMIC.</p> <p>Valoriser les emplois techniques en offrant des antennes de formation technique.</p> <p>Maintenir la compétitivité de nos entreprises.</p> <p>Offrir de meilleures possibilités d'emplois et de mobilité.</p> <p>Favoriser l'embauche de stagiaires et leur offrir un accompagnement de qualité afin de conserver une partie de ces ressources.</p> <p>Sensibiliser les parents à la réussite scolaire de leur jeune.</p>	<p>Établir un consensus entre les entreprises en ce qui concerne les exigences minimales à avoir lors de l'embauche (ex. : exiger un secondaire V ou une formation équivalente (exemple : DEP, CFER) comme préalable à l'emploi).</p> <p>Faire des campagnes promotionnelles afin de sensibiliser et valoriser la formation.</p> <p>Sensibiliser les employeurs afin qu'ils utilisent les infrastructures et organismes de formation déjà mise en place en Nouvelle-Beauce (ex. : Accès compétence du CEGEP Lévis-Lauzon et Commission scolaire) pour la formation continue ou la mise à niveau des travailleurs et travailleuses peu scolarisés.</p> <p>Développer des types de formations spécialisées en investissant dans les infrastructures existantes ou dans de nouveaux équipements.</p> <p>Mettre en place une antenne de formation agricole en Nouvelle-Beauce.</p>	

<p><b><u>Préoccupations 6</u></b></p> <p><b>L'importance d'avoir des infrastructures et des services municipaux et régionaux adéquats.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Augmenter notre compétitivité pour les entreprises existantes et nouvelles.</b></p>	<p>Réfléchir sur la vocation des parcs industriels locaux et évaluer la pertinence d'un parc industriel régional.</p> <p>Mettre en place des moyens innovateurs entre les municipalités et les entrepreneurs pour améliorer la rétention des travailleurs.</p> <p>Créer des conditions permettant d'attirer ou encore de retenir les personnes qui viennent habiter en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Regrouper les municipalités pour travailler sur des projets communs et être en mesure de se doter d'infrastructures pour l'ensemble de la Nouvelle-Beauce et non pour une seule municipalité.</p> <p>Accroître la force d'attraction de nos entreprises.</p>	<p>Établir une stratégie commune pour conserver les entreprises en place et en attirer de nouvelles.</p> <p>Développer ou encore mettre à niveau le transport ferroviaire (voie ferrée, meilleure desserte grâce à de nouveaux embranchements), une tension électrique plus constante (H-Q), la quantité et la qualité de l'eau potable.</p> <p>Réaliser des projets de réserves foncières, accorder des crédits de taxes foncières ou encore une aide financière à l'implantation.</p> <p>Rendre accessible à tous Internet haute vitesse tant pour les entreprises que pour les personnes.</p> <p>Regrouper les municipalités pour travailler sur des projets communs et être en mesure de se doter d'infrastructures pour l'ensemble de la Nouvelle-Beauce et non pour une seule municipalité.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 7</u></b></p> <p><b>Le type d'entreprise et le modèle d'affaire à développer sur notre territoire.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Poursuivre notre développement dans les domaines où actuellement nous réussissons.</b></p> <p><b>Se positionner dans des créneaux nous permettant de faire face à la nouvelle économie mondiale.</b></p>	<p>Continuer à développer, à diversifier l'agriculture et l'agroalimentaire.</p> <p>Favoriser l'intégration d'entreprises agroalimentaires sur notre territoire.</p> <p>Faciliter la mise en place de centres de recherche (mise en commun) et une reconnaissance importante de la région comme pôle de savoir et de recherche.</p> <p>Privilégier l'implantation de petites et moyennes entreprises de secteurs différents apportant une diversification de l'économie.</p> <p>Améliorer la capacité d'accueil pour de grandes industries (besoin en eau, desserte ferroviaire).</p>	<p>Développer des créneaux d'excellence, innover et développer de nouvelles technologies.</p> <p>Créer un répertoire des entreprises et de leurs besoins respectifs en vue de favoriser le maillage des entreprises œuvrant dans des secteurs ou des activités complémentaires.</p> <p>Développer un plan d'action stratégique pour la transformation dans le domaine de l'agroalimentaire.</p> <p>Établir une stratégie commune pour conserver et développer nos espaces industriels.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 8</u></b></p> <p><b>Le maintien de l'esprit entrepreneurial des Beaucerons.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Maintenir les entreprises existantes.</b></p> <p><b>Créer de nouvelles entreprises.</b></p>	<p>Sensibiliser et encourager les jeunes à démarrer leur propre entreprise.</p> <p>Soutenir les jeunes dans leur projet de démarrage et les sensibiliser à l'amélioration continue.</p> <p>Sensibiliser et intéresser les jeunes à reprendre la relève d'entreprises familiales ou autres existantes.</p>	<p>L'implantation de motel industriel.</p> <p>Créer un ou de services administratifs regroupés.</p>	
--	---	---	--

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b>Le commerce et les services (fascicule 6)</b></p> <p>La MRC de La Nouvelle-Beauce est située près d'une importante agglomération urbaine celle de Québec-Lévis qui regroupe un bassin de population de plus de 700 000 habitants, où on retrouve une panoplie de centres commerciaux, de commerces à grande surface, de magasins de détail spécialisés et de services de toutes sortes.</p> <p>La ville de Sainte-Marie possède 48,6 % des immeubles commerciaux et 69,2 % de la valeur des immeubles commerciaux du territoire de la Nouvelle-Beauce. Ces immeubles regroupent différentes activités commerciales, de services ou encore administratives.</p> <p>La ville de Sainte-Marie compte plusieurs services publics ou privés. À cet effet, elle agit comme pôles de services. On y retrouve différents services de santé, éducatifs ou gouvernementaux. On y rencontre à peu de chose près tous les types de services privés : bancaire, courtier d'assurance, agence d'immeubles, agence de voyages, location d'automobiles, réparation d'automobiles, clinique médicale ou dentaire, service d'avocats ou de notaires, service de construction résidentielle ou commerciale, service de construction spécialisé, etc.</p> <p>Les services de proximité sont très importants, si l'on veut garder ses résidents, mais également si on veut en attirer des nouveaux. Le maintien des services de proximité devient un enjeu majeur si ceux-ci ne sont pas maintenus. Il peut en résulter un exode de la population avec des effets négatifs sur la dynamique interne de la municipalité et la détérioration des équipements et des infrastructures de même que sur leur financement. L'absence de services affectera surtout les personnes à faible mobilité, les personnes âgées ou à faible revenu.</p>	<p>Il est difficile pour les entreprises de commerces et services de la Nouvelle-Beauce de pouvoir concurrencer les grandes entreprises commerciales. Mentionnons que la concurrence vient également de la part des commerces électroniques (eBAY, amazon.com, dell.com), tendance qui ira en s'accroissant au cours des prochaines années. Même les grands magasins notamment Wal-Mart, Sears, Canadian Tire, Future Shop utilisent Internet comme canal complémentaire à leurs activités et ils sont même transactionnels.</p> <p>En période de crise économique, les consommateurs ont tendance à réduire leurs dépenses en diminuant la quantité et la qualité des produits achetés. Les magasins de vêtements pour femmes sont moins affectés que ceux qui s'adressent aux hommes. Les postes les plus susceptibles d'être affectés sont les loisirs, l'achat d'ameublement, les assurances individuelles, l'entretien ménager, le tabac et les boissons alcoolisées.</p> <p>Les consommateurs plus âgés sont en général plus exigeants en ce qui a trait à la qualité et au service à la clientèle alors que les plus jeunes sont plus sensibles aux prix. Ainsi, le vieillissement de la population devrait encourager les commerces à offrir de meilleurs services.</p> <p>Au cours des dernières années, le commerce traditionnel des produits électroniques, des livres et des disques a subi une importante baisse de ses ventes au profit du commerce électronique (Internet). Cette baisse a été surtout ressentie pour les produits qui peuvent être numérisés comme les chansons, les vidéos, les logiciels et les jeux vidéo. Le piratage explique une très large part de la baisse des ventes dans ce type de commerce.</p> <p>Par ailleurs, le commerce électronique a eu peu d'impact sur les ventes d'autres produits comme les vêtements, les automobiles et les aliments. Dans ces cas, le consommateur qui utilise Internet le fait davantage pour « magasiner » et comparer les produits et les prix que pour les commander et les acheter.</p>

	<p>Les petits commerces de vente au détail ont subi durement la concurrence des chaînes de magasins, en particulier l'ouverture des magasins à grande surface. Le taux de roulement de ces commerces est très élevé et l'ouverture d'un nouveau commerce est souvent suivie (ou précédée) de la fermeture d'un commerce semblable situé à proximité. C'est pourquoi il est important de bien cibler sa clientèle, d'évaluer la concurrence, d'offrir des produits bien déterminés, de s'assurer de la qualité et de la fréquence des approvisionnements, de la rapidité d'accès, etc. Les propriétaires doivent être en mesure d'offrir un service personnalisé et de faire preuve d'affabilité.</p>
--	--

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller? (les objectifs)	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Table commerce et service</u></b></p> <p><b><u>Préoccupation 9 :</u></b></p> <p><b>Les difficultés des commerçants face à la concurrence.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Conserver et améliorer le niveau de services en milieu rural et sa diversité en milieu urbain.</b></p>	<p>Personnaliser le service et offrir un service après-vente hors du commun.</p> <p>Fidéliser les consommateurs par la qualité du produit et la disponibilité en raison de la proximité des personnes.</p> <p>Identifier les commerces spécialisés manquants sur notre territoire : sports, vêtements d'enfants, etc.</p> <p>Conserver notre niveau de services.</p>	<p>Établir un réseautage entre commerçants.</p> <p>Donner plus de place à Internet dans les commerces.</p> <p>Développer une stratégie de commercialisation vers l'approche client et le suivi après-vente.</p> <p>Former les employés pour un meilleur service à la clientèle.</p> <p>Développer des produits et des services complémentaires.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 10 :</u></b></p> <p><b>Sainte-Marie, pôle économique et de services de la Nouvelle-Beauce.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Conserver le potentiel d'attraction de la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Contribuer au dynamisme de la Nouvelle-Beauce et à son développement.</p>	<p>Continuer à soutenir le projet de « Résidence locale ».</p> <p>Développer un partenariat régional en ce qui a trait à l'accessibilité des équipements éducatifs, culturels et de loisirs.</p>	



## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b>Le tourisme (fascicule 5)</b></p> <p>Il y a plusieurs formes ou catégories de tourisme : citadin, culturel (visite de ville), de spectacles et culturel, de paysage (de montagne, de milieu rural), de patrimoine, de santé (thalasso), de sports et loisirs, de soleil, de plages, religieux, gastronomique, de croisière, des jeux d'argent, des parcs d'attractions, maritime, de plaisance, d'affaires (congrès, mission économique), de consommation (visite de centres commerciaux). Il existe une très large panoplie de types de tourisme qui s'adresse à des clientèles diversifiées, ayant des intérêts et des objectifs différents.</p> <p>La présence d'équipements culturels, récréatifs, la beauté et la qualité du cadre de vie d'une région, tous ces éléments sont à la base des choix que prennent des personnes pour la visiter ou non. Certaines régions, en raison de leurs ressources exceptionnelles reliées à la mer, le soleil, la montagne, la ville, intéressent des clientèles différentes et ils deviennent des destinations privilégiées où les visiteurs reviennent périodiquement afin de satisfaire leurs goûts ou leurs attentes.</p> <p>Dans quel créneau peut se situer la Nouvelle-Beauce? La Nouvelle-Beauce possède certains attraits touristiques reliés à son patrimoine, à des activités agrotouristiques (cabane à sucre), à des infrastructures récréatives.</p> <p>Les éléments du patrimoine bâti constituent des attraits touristiques d'importance par l'intérêt de leur architecture et de l'histoire qui y est rattachée. Mais le problème est qu'ils sont dispersés çà et là sur l'ensemble du territoire sauf dans le centre-ville de Sainte-Marie où on retrouve une importante concentration de bâtiments résidentiels ou commerciaux intéressants en raison de leur architecture particulière et diversifiée. Soulignons qu'un tel regroupement a une plus grande force d'attraction. Il faut mentionner que ceux-ci ne sont pas des éléments majeurs susceptibles de créer un achalandage touristique. En fait, ce que la Nouvelle-Beauce offre est très similaire à ce qu'on retrouve dans la plupart des autres MRC du Québec.</p>	<p>Le contexte général actuel pousse de nombreuses personnes à s'intéresser davantage à l'environnement, sa protection et sa mise en valeur. Ainsi, sont nés des expressions telles écotourisme, tourisme rural, agrotourisme. Il s'agit là de secteur d'avenir, mais qui doivent vraiment offrir un dépaysement.</p> <p>L'agriculture pourrait être prétexte à l'organisation d'activités touristiques, mais ses possibilités demeurent marginales, dans un contexte d'une agriculture surtout « industrielle ». Toutefois, il ne semble pas y avoir d'engouement pour l'agrotourisme, puisque les activités ne sont qu'occasionnelles à l'opposé des amateurs de plein air qui consacrent plusieurs heures à leurs activités et cela de manière régulière (exemple : la pratique de la bicyclette ou de la marche dans des pistes ou des sentiers dédiés à ces activités).</p> <p>Au Québec, la randonnée pédestre est une activité récréative et touristique en devenir. Au Québec, les principaux bassins de randonneurs se trouvent dans les régions de Montréal et de Québec. Il y a deux types de randonnées : la longue randonnée, surtout pratiquée par des moins de 35 ans et la courte randonnée qui rejoint des personnes légèrement plus âgées.</p> <p>Les adeptes de la longue randonnée sont principalement des étudiants alors que ceux de la courte randonnée sont des professionnels, des cadres, des cols blancs et bleus. En ce qui concerne l'offre de sentier, la région de Chaudière-Appalaches est pratiquement absente. Une région offrant des sentiers de courte durée suscite de l'intérêt pour y effectuer des voyages de fin de semaine alors que ceux de longue durée suscitent plus d'intérêt pour des séjours prolongés ou pour des vacances annuelles.</p> <p>Les types d'hébergement préférés des randonneurs sont le camping, les B&amp;B, le gîte du passant ou encore les petites auberges. Il s'agit d'un secteur d'avenir pourvu que l'on offre quelque chose d'original, de bien balisé et des services de qualité.</p>

L'agrotourisme occupe une part intéressante dans le développement touristique de la Nouvelle-Beauce. Il faut comprendre que beaucoup de gens des milieux urbains n'ont aucune connaissance du milieu agricole, si ce n'est une perception idyllique du monde agricole. En fait, cette conception est loin de la réalité. Les producteurs agricoles ne peuvent être des « G.O. » avec les touristes.

La Nouvelle-Beauce possède une piste cyclable asphaltée de 46 km (20 km en voie réservée et 26 km en voie partagée), allant de la municipalité de Vallée-Jonction à celle de Saint-Lambert-de-Lauzon. Elle s'inscrit à l'intérieur du projet de Véloroute de la Chaudière et du vaste circuit québécois de la Route verte. La présence d'éléments d'intérêt patrimonial, les paysages ouverts sur la vallée offrent aux cyclistes et aux promeneurs des visites culturelles et naturelles intéressantes, jumelées à la pratique de leur activité de plein air favorite.

Les circuits interrégionaux de pistes de motoneiges et de véhicules tout terrain (quad) sont également des éléments importants de l'infrastructure touristique de la Nouvelle-Beauce.

Plusieurs municipalités cherchent à promouvoir leur vocation touristique et à attirer de nouveaux visiteurs. Afin de protéger la beauté de notre cadre de vie, il est devenu essentiel de favoriser l'amélioration de la qualité de nos paysages afin de laisser une image de marque aux touristes. Il faut pouvoir se démarquer par la beauté de notre cadre de vie et la qualité de notre milieu de vie.

La notoriété d'une région touristique est en partie tributaire de la qualité et de la quantité des infrastructures qu'elle possède. Dans l'ensemble, les infrastructures en Nouvelle-Beauce sont peu nombreuses. Ce qui manque c'est une image forte, une personnalité distinctive qui puisse attirer l'intérêt des visiteurs.

L'acériculture ainsi que la deuxième transformation pourraient être développées davantage. L'hébergement à la ferme, les tables champêtres, les kiosques de produits agricoles, les fermes éducatives et les cabanes à sucre sont des volets à développer en lien avec la proximité d'un bassin de population important telle l'agglomération de Québec-Lévis.

Dans l'ensemble du Québec, on constate une diminution du nombre d'adeptes québécois de la motoneige. À l'opposé, la pratique du quad est en plein essor et il peut se pratiquer sur une plus longue période.

De plus en plus, la tendance est au voyage en couple ou en famille plutôt qu'en groupe organisé. Ces visiteurs ont besoin de plus d'informations et d'indications en rapport avec les endroits à visiter situés dans un territoire. Il serait nécessaire que la signalisation des attraits soit harmonisée afin que les touristes puissent s'y retrouver.

La signalisation, l'hébergement, la restauration, le système d'accueil touristique (réservation, forfait), la diversité des activités offertes (culturelles, de loisirs, récréatives, etc.), l'organisation structurée de circuits thématiques sont autant d'éléments devant être considérés dans la planification efficace d'une économie du tourisme.

En Nouvelle-Beauce, le maillon le plus faible de tout le volet touristique est le secteur de l'hébergement. Il est primordial d'avoir une infrastructure permettant de recevoir des visiteurs sinon il est impossible de penser à des retombées économiques intéressantes reliées au tourisme.

La Nouvelle-Beauce ne dispose d'aucun produit d'appel susceptible d'entraîner des retombées économiques appréciables pour la région et d'accroître l'achalandage pour les autres curiosités du territoire.

Nous avons des produits de renommées mondiales, pourquoi ne pas établir une vitrine? Pour cela, il faudrait un équipement majeur, un centre d'exposition multifonctionnel accessible à tous et ouvert à l'année. Celui-ci pourrait à la fois être un « musée » de l'agriculture où diverses thématiques seraient présentées, tout en étant une vitrine des entreprises agroalimentaires et manufacturières de la Nouvelle-Beauce. Ce même établissement pourrait être jouté à un établissement hôtelier avec des salles d'exposition, salles multifonctionnelles, centres récréatifs.

Quels pourraient être les éléments de cette image? L'agriculture particulière et connue de la Nouvelle-Beauce, mais présentée de manière positive. L'esprit d'entrepreneuriat qui s'exprimerait par les réussites de nos entreprises industrielles et leur rayonnement dans le monde. Les particularités de notre patrimoine? Le talent de nos « patentoux »?

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller? (les objectifs)	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Table tourisme</u></b></p> <p><b><u>Préoccupation 11 :</u></b></p> <p><b>L'absence d'un produit d'appel.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Se positionner comme destination touristique offrant un produit inexistant ailleurs.</b></p>	<p>Mettre en valeur les paysages, les collines.</p> <p>Développer le tourisme culturel, de plein air, agrotouristique, de patrimoine religieux, de festivals.</p> <p>Augmenter la synergie entre les organismes et les différents intervenants touristiques.</p> <p>Collaborer avec les autres MRC de la Beauce au développement touristique.</p> <p>Animer la volonté politique d'être porteur de projet touristique.</p>	<p>Installer des observatoires dans les endroits panoramiques du territoire.</p> <p>Rendre accessible la rivière Chaudière afin de permettre des activités nautiques.</p> <p>Réaliser le projet du Centre d'interprétation ferroviaire à Vallée-Jonction.</p> <p>Informers la population sur nos attraits touristiques par des campagnes de promotion régionale.</p> <p>Créer des événements culturels en Nouvelle-Beauce afin d'attirer plus de touristes.</p> <p>Aménager le « Parc Nature Taschereau ».</p> <p>Connecter la piste cyclable de la Nouvelle-Beauce aux territoires des MRC voisines (Bellechasse et Robert-Cliche).</p> <p>Faire la promotion de nos produits du terroir.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 12</u></b></p> <p><b>Un manque de qualité et de diversité dans le secteur de l'hébergement.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer la qualité de l'hébergement.</b></p>	<p>Offrir aux touristes d'affaires et autres groupes de personnes, un hébergement de qualité supérieure à ce qu'on retrouve actuellement en Nouvelle-Beauce.</p>	<p>Rechercher une entreprise qui souhaite construire un établissement hôtelier de qualité.</p> <p>Avoir un plus large éventail d'hébergements touristiques : camping (familial, rustique, etc.), gîtes ruraux, couette et café, etc.</p> <p>Mettre en réseau les entreprises touristiques et récréatives.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 13</u></b></p> <p><b>La main-d'œuvre travaillant dans le secteur touristique présente d'importantes lacunes.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Positionner le tourisme comme un secteur d'activité économique important pour la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Améliorer les comportements professionnels dans la relation de service, attitude à privilégier, etc.</p> <p>Sensibiliser les commerces et services sur le territoire à l'importance de l'accueil des touristes.</p>	<p>Mettre en place un mécanisme de concertation et de collaboration entre les partenaires de l'éducation et les entreprises œuvrant dans le domaine du tourisme.</p> <p>Spécialiser le personnel d'hébergement, de restauration et d'accueil, etc.</p> <p>Accorder des crédits de taxes foncières ou encore une aide financière à l'implantation d'entreprises touristiques.</p> <p>Faire de la formation en tourisme.</p> <p>Offrir des cours de langue seconde (anglais, espagnol).</p> <p>Accorder des mesures régionales de soutien aux entreprises.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 14</u></b></p> <p><b>La lourdeur de l'organisation (structure) du tourisme en Chaudière-Appalaches.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Renforcer la structure de promotion et d'aide aux entreprises touristiques.</b></p>	<p>Se donner une vision et une gestion cohérente du développement touristique en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Vendre l'image de la Beauce en entier, et non uniquement celle de la Nouvelle-Beauce ou de Sainte-Marie, « Une Beauce, une vision, une organisation ».</p>	<p>Monter des promotions regroupées pour l'ensemble de la Beauce.</p> <p>Fusionner les organismes chargés de la promotion touristique (Ville de Sainte-Marie et CLD).</p>	
---	---	---	--

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b>L'agriculture et la forêt (fascicule 8)</b></p> <p>La zone agricole permanente établie en fonction de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) couvre 96,5 % du territoire de la Nouvelle-Beauce alors que les périmètres d'urbanisation comptent pour 3,5 %. Il faut également souligner l'importance des superficies occupées par des usages non agricoles. Au total, ils occupent 18 % de la superficie du territoire.</p> <p>En Nouvelle-Beauce, l'agriculture est surtout axée sur la production laitière et porcine. Au cours des dix dernières années (1998-2007), le nombre d'entreprises agricoles a augmenté passant de 733 à 750 établissements. Entre 1998 et 2004, il y a eu 38 nouveaux producteurs. Toutefois, entre 2004 et 2007, 21 entreprises ont cessé leurs activités. En 2007, les producteurs laitiers (215) et porcins (218) sont les plus nombreux. Regroupés, ils représentent 58 % de l'ensemble des entreprises. Il faut mentionner que plusieurs fermes produisent à la fois des produits laitiers et procèdent à de l'élevage porcin ou avicole.</p> <p>La production porcine se classe au premier rang en ce qui a trait aux revenus générés. De 1998 à 2007, ceux-ci ont augmenté de 36 %, passant de 108,9 M\$ à 148,2 M\$. La présence d'importants intégrateurs en Nouvelle-Beauce explique cette augmentation.</p> <p>Les autres productions les plus importantes en Nouvelle-Beauce en termes de revenu sont la production laitière avec 61,8 M\$ de revenu annuel; l'aviculture qui génère des revenus de 41,3 M\$ et la production céréalière dont les 33 exploitations produisent des revenus annuels de 5 M\$.</p> <p>En Nouvelle-Beauce, la richesse foncière des municipalités dépend de trois grands secteurs d'évaluation. De manière générale, leur secteur résidentiel compte pour 54 % de la richesse foncière, suivi de l'agriculture avec 27,3 % et du secteur industriel et commercial avec 14 %. À titre comparatif, pour l'ensemble du Québec, le secteur agricole représente seulement 3 % de la richesse foncière.</p>	<p>L'agriculture de la Nouvelle-Beauce est orientée presque essentiellement vers la production animale. On constate un accroissement de plus en plus important de la part de marché des grandes entreprises agricoles au détriment de la ferme familiale ce qui entraîne également une diminution de l'occupation du milieu rural par des agriculteurs.</p> <p>Dans l'ensemble de l'économie agricole, selon les données de la Financière agricole, les années 2007 et 2008 ont vu la situation économique des producteurs agricoles du Québec s'améliorer, malgré certains coûts de production élevés. Cette embellie s'est faite du côté des cultures et en raison de la conjoncture des marchés céréaliers, les prix du maïs et du soya ont atteint des niveaux records.</p> <p>De très fortes augmentations ont été également observées au cours de cette période dans la production céréalière et la production ovine. Dans le premier des cas, les revenus totaux ont augmenté de 657 % par rapport aux chiffres de 1998, passant de 659 785\$ à tout près de 5 millions\$ en 2007. La hausse de la demande ainsi que les prix payés expliquent cette très forte croissance.</p> <p>Parmi les productions sous gestion de l'offre, les secteurs de la volaille et des œufs affichent la meilleure croissance des revenus alors que la production laitière a connu, grâce à la hausse du prix du lait de transformation, une augmentation d'environ 2 % en 2008. Quant au secteur porcin, seule une hausse des paiements de programmes a permis de se maintenir à flot.</p> <p>Au cours de la période allant de 2002 à 2008, la valeur des immeubles agricoles a connu une très forte variation en Nouvelle-Beauce. De façon générale, la valeur a augmenté de 79,9 %. Phénomène surprenant, la valeur des terrains dépasse maintenant la valeur des bâtiments, ce qui n'était pas le cas dans les décennies antérieures.</p>

Il va de soi que c'est dans les municipalités rurales que le secteur agricole représente les plus fortes valeurs. C'est dans la municipalité de Saint-Bernard que le pourcentage est le plus élevé avec 61,8 %, suivi de Sainte-Marguerite (51,1 %), de Sainte-Hénédine (49,2 %) et de Saint-Isidore (48,8 %). Les plus faibles proportions se retrouvent à Sainte-Marie (9 %), Vallée-Jonction (9,8 %) et Saint-Lambert-de-Lauzon (16,6 %).

Les espaces boisés jouent aussi un rôle important dans la conservation des terres arables en limitant les impacts de l'érosion éolienne. La préservation des espaces boisés constitue un élément indispensable quant à la gestion durable du milieu naturel.

Plusieurs études démontrent que le seuil sous lequel il y a une perte significative de la biodiversité se situe autour de 30 % de superficie boisée. En Nouvelle-Beauce, deux municipalités sont sous le seuil considéré comme très critique, soit Saint-Isidore (25,2 %) et Saint-Bernard (26,5 %). Sainte-Hénédine est également près du seuil critique (31,9 %).

En 2007, en ce qui a trait à la récolte du volume produit en sapins et épinettes, Frampton est celle où il y a eu les plus importants prélèvements avec 33,1 % (6 635 m<sup>3</sup>) des 20 062 m<sup>3</sup> récoltés, suivie des municipalités de Saints-Anges (3 319 m<sup>3</sup>), de Saint-Elzéar (3 212 m<sup>3</sup>) et de Sainte-Marguerite (3 059 m<sup>3</sup>).

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière est également responsable d'aider financièrement les propriétaires forestiers privés. En ce qui concerne la Nouvelle-Beauce, l'aide financière a surtout servi à l'entretien de plantations et au reboisement.

Un virage environnemental est amorcé depuis une dizaine d'années par les agriculteurs et les différentes organisations syndicales, locales et régionales, œuvrant sur le territoire. Il y a une recherche de solutions à partir de la concertation entre les milieux agricole, municipal et gouvernemental (Comité multipartite Chaudière-Appalaches).

La poursuite du développement des productions animales, porcines principalement, commande une réflexion sur divers aspects telles la disponibilité des terres réceptrices, la possibilité de rencontrer la norme phosphore, la connaissance des impacts réels sur la santé publique, la préservation des boisés, la faisabilité technique et économique des systèmes de traitement de lisiers, la volonté du milieu agricole de se concerter avec les intervenants des différents secteurs de la vie sociale et économique afin de trouver des solutions destinées à réduire les impacts de leur production sur l'environnement naturel et social.

L'actuelle crise de l'industrie forestière frappe tous les secteurs tels les pâtes et papiers, le sciage, le déroulage ou les panneaux agglomérés. Pour y faire face, l'industrie a poursuivi un lourd processus de consolidation, de restructuration et de fusion. Ce climat incertain a amené les producteurs à offrir moins de bois sur le marché.

En 2007, les livraisons à l'usine ont été très inférieures aux années antérieures et ont connu une diminution de 59,1 % par rapport à 2006, avec un écart encore plus important par rapport à l'année 2004 (93,3 %). Selon les estimés du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, c'est le secteur du sciage et déroulage qui a subi la plus grande diminution du volume de ventes, soit plus de 107,8 % entre les années 2006 et 2007.



**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique (manufacturière, commerce et service, tourisme, agriculture et forêt)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller? (les objectifs)	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie.	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 15</u></b></p> <p><b>Positionner les productions agricoles existantes (porcine, laitière, avicole) dans un contexte de développement durable.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Redorer l'image de l'agriculture et son acceptabilité sociale.</b></p>	<p>Développer une grande expertise en développement de technologies du traitement des lisiers.</p> <p>Reconnaître la Nouvelle-Beauce comme région agroenvironnementale et, à ce titre, servir de laboratoire pour le Québec et obtenir à cet effet des subventions à la recherche.</p> <p>Avoir accès à la mise en marché locale (restaurateurs à proximité).</p> <p>Développer une agriculture performante et respectueuse de son environnement et de son milieu social.</p>	<p>Aider à la création d'entreprises manufacturières ou de services en lien avec la protection de l'environnement qui pourront, par la suite, exporter technologie et savoir en ce domaine.</p> <p>Accorder une aide financière à la recherche et au développement de projets innovateurs dans le traitement des lisiers.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 16</u></b></p> <p><b>La diversification des types de production agricole.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Développer de nouveaux créneaux de production agricole.</b></p>	<p>Apprendre à transformer notre matière première en un produit différencié et de qualité.</p> <p>Soutenir les projets de diversification de produits agroalimentaires.</p> <p>Sensibiliser les consommateurs par l'identification de nos produits.</p>	<p>Rapprocher les entreprises du consommateur par une mise en marché de leurs produits différente et originale.</p> <p>Soutenir financièrement le développement de produits de spécialité.</p> <p>Organiser un marché public.</p> <p>Faire la promotion et développer une gastronomie propre aux produits régionaux.</p>	



		<p>Réaliser un plan de développement de la zone agricole.</p> <p>Créer un répertoire des terres agricoles disponibles.</p> <p>Faire des étalages « Aliments Québec ou Aliments Beauce » dans nos épiceries.</p> <p>Diversifier l'agriculture en favorisant la transformation de produits agricoles.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 17</u></b></p> <p><b>La relève et la difficulté à démarrer une entreprise agricole.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>S'assurer d'une diversification dans le modèle d'exploitation de notre territoire agricole.</b></p>	<p>Maintenir le modèle agricole familial.</p> <p>Contrer le vieillissement de la profession.</p> <p>Avoir une plus grande flexibilité dans le morcellement des terres agricoles.</p> <p>Faciliter l'établissement de plus petites entreprises agricoles.</p>	<p>Créer une « réserve foncière agricole » où le prix d'achat et de revente des terres serait fixe.</p> <p>Demander une modification législative (LPTAA) afin d'apporter une plus grande ouverture quant au morcellement des terres.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 18</u></b></p> <p><b>Assurer le développement durable des ressources de la forêt privée.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Prendre conscience de l'importance de la forêt comme ressource multiforme essentielle à la biodiversité.</b></p>	<p>Augmenter le couvert forestier dans les municipalités ayant moins de 30 % de la superficie à vocation forestière.</p> <p>Conserver et améliorer la biodiversité des boisés de ferme et de la bande riveraine.</p> <p>Favoriser une diversification des usages des terrains forestiers particulièrement pour ceux qui ne sont pas voués à un aménagement intensif (ex. : champignons, huiles essentielles).</p>	<p>Reboiser certains corridors forestiers, les bandes boisées le long des cours d'eau.</p> <p>Réglementer la coupe forestière de manière plus sévère dans les municipalités en déficit (seulement coupe sélective).</p> <p>Procéder à la plantation d'arbres le long de la rivière Chaudière, ses affluents et des corridors routiers.</p> <p>Aménager des haies brise-vents afin de favoriser une plus grande biodiversité et la protection des sols.</p>	

**Table sociocommunautaire**  
**Santé et services sociaux,**  
**loisirs, culture et bénévolat,**  
**éducation, formation**  
**et main-d'œuvre**

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, éducation, formation et main-d'œuvre)

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b><u>La santé et les services sociaux (fascicule 6)</u></b></p> <p>Il n'y a aucun établissement hospitalier sur le territoire de la Nouvelle-Beauce, en raison de la proximité des grands centres urbains de Québec et de Lévis. Ces villes offrent de nombreux services spécialisés à l'ensemble de la population de la Nouvelle-Beauce. Les établissements régionaux offrent des services spécialisés dans plusieurs points de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ médicaux spécialisés (Lévis);</li> <li>▪ en déficience physique (Saint-Romuald);</li> <li>▪ en déficience intellectuelle (Lévis);</li> <li>▪ en alcoolisme-toxicomanie-dépendance (Beauceville).</li> </ul> <p>Les principaux équipements de santé et de services sociaux, autant publics (CLSC, CHSLD) que privés (cliniques médicales, cliniques dentaires, cliniques d'optométrie, cliniques chiropratiques et autres) sont situés à Sainte-Marie.</p> <p>Plusieurs municipalités rurales possèdent une clinique médicale et une clinique dentaire : Saint-Bernard, Saint-Isidore, Vallée-Jonction et Saint-Lambert-de-Lauzon.</p> <p>On retrouve à Frampton une Coopérative de solidarité régionale de services de santé. Dernièrement un groupe de médecine familiale (GMF) a été créé, afin d'assurer un meilleur service de la part des médecins de la Nouvelle-Beauce. Ce service regroupe l'ensemble des médecins des différentes cliniques médicales et est opérationnel depuis le début de 2009.</p> <p>On retrouve dans les municipalités de Sainte-Marie, de Saint-Isidore et de Sainte-Hénédiène un centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD).</p>	<p>De nombreux défis attendent notre collectivité au cours des prochaines années en raison de la pénurie appréhendée de médecins dans les communautés rurales, de la surcharge de travail ou encore d'un problème de relève des médecins.</p> <p>On observe un vieillissement de la population particulièrement dans les municipalités rurales. D'ici 2026, plus de 25 % de la population de la Nouvelle-Beauce aura 65 ans et plus (12,9 % en 2006).</p> <p>Les personnes âgées désirent demeurer dans leur municipalité ou leur quartier le plus longtemps possible en raison de leur sentiment d'appartenance où ils ont tissé un réseau qui offre sécurité, entraide et socialisation. Il faudra que les municipalités interviennent afin d'offrir des services permettant de maintenir ces sentiments de sécurité (ex. : déneigement des trottoirs et des rues, éclairage, feux de signalisation, etc.) tout en maintenant ou en améliorant la qualité du cadre de vie (ex. : tranquillité, proximité des services, environnement agréable et de qualité).</p> <p>Les personnes âgées, lorsqu'elles atteignent l'âge de 75 ans, limitent leurs déplacements d'où l'importance d'offrir un service de transport adapté ou collectif, de maintenir des services de loisirs et culturels à proximité des lieux de résidences des aînés. Les municipalités devront favoriser l'établissement de résidences pour personnes âgées dans les noyaux de village ou dans le centre-ville.</p> <p>Dans nos milieux, la présence d'un CHSLD est un service très important compte tenu du vieillissement de la population et de ses conséquences. Il faut éviter de déraciner les personnes âgées de leur milieu de vie. La proximité des membres de la famille joue un rôle très important d'aidant.</p> <p>Les aidants naturels font souvent face au défi de concilier leur travail, leurs propres besoins familiaux et leurs responsabilités d'aidant. Déplacer leurs parents dans des centres, loin de leur lieu de résidence, alourdit d'autant plus leur capacité de soutien.</p>

	<p>De manière concrète, il est important de sauvegarder les équipements de santé présents sur notre territoire. Il faut être vigilant contre les tendances administratives visant à regrouper dans les grandes agglomérations sous prétexte que les besoins sont là ou encore se méfier des exercices de rationalisation qui se font toujours aux dépens des petites communautés et qui ne prennent pas en considération l'importance des services de proximité pour elles.</p>
--	---

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, scolaire, formation et main-d'œuvre)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie.	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 19 :</u></b></p> <p><b>La problématique des jeunes en difficulté : suicide, violence, sexe, drogue, faible estime de soi, homophobie, décrochage scolaire, racisme, délinquance.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Valoriser les jeunes et leurs talents afin d'en faire des éléments positifs pour la communauté.</b></p>	<p>Intervenir de plus en plus précocement auprès des parents et des jeunes enfants en difficulté.</p> <p>Travailler davantage en prévention-promotion.</p> <p>Encourager les parents à passer plus de temps avec leurs enfants.</p> <p>Améliorer l'encadrement et l'accompagnement dans la famille, à l'école et aux loisirs.</p> <p>Reconnaître l'action bénévole des jeunes à l'école et dans la communauté.</p> <p>Sensibiliser les jeunes aux respects des autres, à la différence.</p> <p>Faire le pont entre les organismes communautaires, l'école et le travail.</p> <p>Prendre conscience de différentes problématiques des organismes qui viennent en aide aux jeunes et aux familles.</p>	<p>Pourvoir au financement adéquat et permanent des organismes de soutien aux jeunes et aux familles.</p> <p>Consolider les ressources en place afin qu'il y ait une permanence pour les travailleurs de rue en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Intégrer les jeunes en difficulté dans des actions communautaires, leur donner des responsabilités afin de les valoriser.</p> <p>Se doter d'un lieu rassembleur afin d'éviter l'errance et le vandalisme.</p> <p>Mettre en place des activités intergénérationnelles.</p> <p>Aller dans les écoles afin de faire connaître les organismes (mentorat social). Établir un système de parrainage.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 20 :</u></b></p> <p><b>L'organisation des soins de santé en Nouvelle-Beauce.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Maintenir une médecine « communautaire » accessible à tous.</b></p>	<p>Optimiser l'utilisation des locaux du CLSC.</p> <p>Informier davantage la population sur l'accessibilité des services d'urgence.</p> <p>Maintenir l'accès aux médecins de famille.</p> <p>S'assurer de la relève des médecins qui pratiquent en Nouvelle-Beauce.</p>	<p>Offrir le service de dialyse aux personnes de notre territoire afin d'éviter du transport et qu'elles puissent demeurer chez elles.</p> <p>Faire une campagne d'information sur l'accessibilité des services d'urgence.</p> <p>Développer une formule qui assurera un accès facile aux services médicaux aux citoyens de la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Créer des coopératives de santé.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 21 :</u></b></p> <p><b>Améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Gérer la maladie ou la santé.</b></p>	<p>Promouvoir de saines habitudes de vie.</p> <p>Valoriser les activités de plein air.</p> <p>Responsabiliser les citoyens face à leur santé.</p>	<p>Bannir la malbouffe dans les établissements scolaires (cafétéria), publics (arénas) et offrir des menus santé.</p> <p>Offrir dans les écoles des cours de cuisine prônant une saine alimentation et ses bienfaits.</p> <p>Développer des sentiers de randonnées et des corridors pédestres en milieu urbain et rural afin de favoriser la marche.</p> <p>Développer des jardins communautaires.</p>	

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, éducation, formation et main-d'œuvre)**

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b><u>Les loisirs, la culture et le bénévolat (fascicules 4 et 6)</u></b></p> <p>La plupart des municipalités de la Nouvelle-Beauce possèdent une bibliothèque sauf Frampton et Saints-Anges. En ce qui a trait aux équipements culturels, la Nouvelle-Beauce compte sur une importante salle de spectacle, la Méchatigan, pouvant recevoir 540 personnes (polyvalente Benoît-Vachon), ainsi qu'un cinéma offrant quatre salles de projection.</p> <p>La plupart des municipalités possèdent des équipements de loisirs : centre communautaire, terrain de balle, patinoire extérieure. D'autres ont des équipements additionnels tels terrains de tennis, de soccer, gymnase dans les écoles, piscine, jeux d'eau, parcs, sentiers de ski de randonnée, sentier de raquettes, terrains de pétanque. Trois arénas se trouvent dans les municipalités de Frampton, de Saint-Isidore et de Sainte-Marie. On retrouve également, dans certaines municipalités, une Maison des jeunes.</p> <p>Il y a également des équipements de loisirs de propriété privée tels que salle de quilles, cinéma, billard, salle de musculation, etc.</p> <p>Enfin, mentionnons un équipement très structurant, la Véloroute de la Chaudière qui serpente sur une longueur de 46 km le territoire sur la rive est de la rivière entre Vallée-Jonction et Saint-Lambert-de-Lauzon, dont 20 km en voie réservée et 26 km en voie partagée.</p>	<p>De nouveaux services et locaux devront être offerts par la collectivité, des animateurs en loisirs recrutés (récréologue ou technicien en loisirs), afin de favoriser l'activité physique, plus particulièrement durant la période hivernale.</p> <p>Il faudrait même aller faire de l'animation dans les résidences pour personnes âgées afin de s'assurer qu'elles soient actives, puisqu'il est prouvé que l'activité physique contribue de diverses manières à enrichir la qualité de vie en diminuant le stress et les symptômes dépressifs tout en améliorant la mobilité, l'image de soi et les facultés intellectuelles, etc.</p> <p>Au cours des prochaines années, il faudra aménager des sentiers pédestres et bonifier la Véloroute tout en reliant les différents noyaux de village. De nouveaux tronçons pourraient être aménagés afin de relier la piste cyclable de la Nouvelle-Beauce à la MRC Robert-Cliche et à celle de la MRC de Bellechasse.</p> <p>Les équipements sont en lien avec la dynamique future du milieu de vie et, dans plusieurs cas, des éléments importants en matière de rétention des résidants ou encore d'attraction pour de nouveaux résidants ou d'attraits touristiques.</p>

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, scolaire, formation et main-d'œuvre)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 22 :</u></b></p> <p><b>Reconnaître l'importance de la culture comme outil de rétention et d'attraction</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Développer la richesse culturelle de nos communautés.</b></p> <p><b>Ouvrir les jeunes à la culture.</b></p>	<p>Sensibiliser les élus à l'importance de la culture dans le développement de la qualité du milieu de vie.</p> <p>Favoriser la rétention de personnes sur son territoire et son potentiel d'attractivité auprès de nouveaux résidents.</p> <p>Développer chez nous des talents liés à la culture et aux arts.</p> <p>Garder chez nous le dollar (\$) culturel.</p>	<p>Se doter d'une politique culturelle pour la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Appliquer au programme villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP).</p> <p>Instaurer différents programmes et mesures visant à développer les activités culturelles sur notre territoire.</p> <p>Prévoir dans les budgets des municipalités une enveloppe spécifique pour la culture.</p> <p>Mettre en réseau les intervenants culturels pour le développement culturel régional.</p> <p>Développer des programmes et des projets de mise en valeur du patrimoine bâti, des arts de la scène, du livre, des beaux-arts, de la musique, de la peinture, etc.</p> <p>Établir une maison de la culture en Nouvelle-Beauce.</p>	



<p><b><u>Préoccupation 23 :</u></b></p> <p><b>Le partage des équipements culturels et de loisirs.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Offrir à la population un plus large éventail d'activités culturelles et de loisirs.</b></p>	<p>Développer un partenariat entre les municipalités et la Commission scolaire.</p> <p>Optimiser l'utilisation des équipements dans un partage équitable des ressources entre les municipalités.</p> <p>Collaborer à la viabilité des équipements déjà existants.</p>	<p>Procéder à l'embauche d'un responsable des loisirs pour trois ou quatre municipalités.</p> <p>Coordonner les activités de loisirs sur le territoire de la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Faire une étude sur la tarification pour les non résidents de Sainte-Marie désireux de profiter des services et des équipements de loisirs de la ville.</p> <p>Évaluer les impacts sur la viabilité de futurs équipements de loisirs régionaux.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 24 :</u></b></p> <p><b>Le manque de locaux communautaires pouvant servir à différents types d'activités culturelles et de loisirs.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Faciliter l'accès à des locaux pour les différents groupes désirant faire des activités culturelles et de loisirs.</b></p>	<p>Maximiser l'utilisation des locaux publics existants (école, CLSC, etc.).</p> <p>Répondre aux besoins des organismes désirant avoir des locaux.</p>	<p>Faire l'inventaire des locaux disponibles, des organismes ayant signifié des besoins, de maximiser l'utilisation des locaux disponibles.</p> <p>Aménager des locaux à vocation culturelle et de loisirs.</p> <p>Réaménager les locaux de l'ancien CHSLD à Sainte-Marie.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 25 :</u></b></p> <p><b>L'essoufflement des bénévoles et la difficulté d'en recruter des nouveaux.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Perdre l'accès à des services communautaires.</b></p> <p><b>Rechercher les énergies créatrices dans nos communautés.</b></p>	<p>Reconnaître et soutenir l'action bénévole à l'école et dans la communauté.</p> <p>Capitaliser sur les jeunes et les valoriser.</p> <p>Valoriser le bénévolat et améliorer le soutien financier à l'action bénévole.</p>	<p>Inclure des heures de bénévolat aux activités éducatives des élèves du secondaire.</p> <p>Établir des activités de reconnaissance des bénévoles dans toutes les localités.</p> <p>Engager une personne à temps plein afin de seconder les bénévoles.</p> <p>Avoir une semaine d'action bénévole en Nouvelle-Beauce avec thème « Se sentir utile ».</p> <p>Différents types de reconnaissances aux bénévoles doivent être implantés (ex. : tirage de billet de spectacle chez Ovascène, soirée spéciale des bénévoles, etc.).</p>	
--	--	---	--

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table économique sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, éducation, formation et main d'œuvre)

Où en sommes-nous présentement ? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b><u>L'éducation, la formation et la main d'œuvre (fascicule 6)</u></b></p> <p>On dénombre sur l'ensemble de la Nouvelle-Beauce, quatre centres de la petite enfance (CPE) qui accueillent 284 jeunes. Pour leur part, les garderies en milieu familial affiliées aux CPE offrent 495 places réparties dans 89 garderies, le tout sous la supervision du bureau de coordonnateur.</p> <p>Le territoire de la Nouvelle-Beauce est couvert par deux Commissions scolaires : Beauce-Etchemin (siège social à Saint-Georges) et Des Navigateurs (siège social à Lévis). La première dessert l'ensemble des municipalités des MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, Les Etchemins, une partie de la Nouvelle-Beauce ainsi, trois municipalités du Granit et trois municipalités de la MRC de Lotbinière.</p> <p>La Commission scolaire est divisée en sept secteurs. La Nouvelle-Beauce est comprise en grande partie dans le secteur Benoît-Vachon qui couvre huit municipalités, alors que les municipalités de Frampton, de Saints-Anges et de Vallée-Jonction sont rattachées au secteur Veilleux.</p> <p>Les jeunes de ces municipalités fréquentent l'école secondaire Veilleux à Saint-Joseph-de-Beauce.</p> <p>Pour sa part, la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon est desservie par la Commission scolaire Des Navigateurs. Il y aurait 285 jeunes de cette municipalité qui fréquentent l'école secondaire Les Etchemins, située à Charny.</p> <p>Dans l'ensemble de la Nouvelle-Beauce, on dénombre un total de 4 445 jeunes allant du préscolaire au secondaire qui fréquentent une école établie sur son territoire. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante : 612 au préscolaire, 2 185 au primaire et 1 658 au secondaire.</p>	<p>Dans le plan de développement du ministère de la Famille et des Aînés, la Nouvelle-Beauce obtiendra d'ici 2011, 173 places subventionnées additionnelles pour les garderies en milieu familial. De ces places, 90 places seront développées en milieu familial, sur l'ensemble du territoire et 83 en installation pour Saint-Lambert-de-Lauzon (60) et Saint-Isidore (23).</p> <p>Selon les évaluations du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en ce qui concerne les prévisions pour l'ensemble des écoles de la MRC de La Nouvelle-Beauce, il est estimé qu'au cours des cinq prochaines années (2008-2013), la population du niveau préscolaire passera de 334 à 429 jeunes (+28,4 %), alors que pour le secteur primaire, elle passera de 2 189 à 2 272 jeunes (+3,8 %) et pour le secondaire le nombre de jeunes passera de 1 966 à 1 630 (-17,1 %). Dans ce dernier cas, cela pourrait représenter la disparition d'environ 16 classes pour la polyvalente Benoît-Vachon<sup>3</sup>.</p> <p>Au niveau préscolaire, peu de municipalités seront affectées, sauf Sainte-Marguerite (-10 jeunes). En ce qui concerne le niveau du primaire, les municipalités de Frampton (-2), de Saint-Bernard (-29), de Sainte-Hénédiène (-10), de Sainte-Marie (-49), de Saints-Anges (-14) verront leur effectif diminué. À l'opposé, les municipalités de Saint-Elzéar (+5), de Saint-Isidore (+46), de Saint-Lambert-de-Lauzon (+82), de Sainte-Marguerite (+21), de Scott (+21) et de Vallée-Jonction (+12) verront leur effectif croître.</p> <p>En milieu rural, à moyen et long terme, certaines municipalités seront interpellées par une diminution des effectifs scolaires. Il faudra éventuellement envisager de nouvelles solutions telle l'utilisation de la formule d'école en réseau qui permet de relier entre elles plusieurs écoles. Les nouvelles technologies (fibre optique, Internet, vidéoconférence), permettent d'assurer le maintien des écoles de villages tout en brisant l'isolement des communautés rurales.</p>

<sup>3</sup> Au Québec, la taille moyenne des classes au secondaire est estimée à 21 élèves.

Le Centre de formation Des Bâtisseurs situé à Sainte-Marie offre de la formation professionnelle à 90 étudiants dans différents domaines : ébénisterie, comptabilité, secrétariat, opération d'équipement de production, lancement d'une entreprise ainsi que des cours aux adultes. À l'éducation aux adultes, il y aurait 104 étudiants en formation.

De plus, la formation aux adultes est offerte à Sainte-Marie par Accès-compétence du CÉGEP Lévis-Lauzon pour de petits groupes ainsi que le Centre universitaire des Appalaches par l'utilisation de la salle interactive située au Centre des Bâtisseurs.

Le décrochage scolaire est un des problèmes auquel la Commission scolaire s'est attaquée afin d'augmenter le taux de diplomation au secondaire. Pour l'année 2006-2007, pour la polyvalente Benoît-Vachon, la proportion des sortants avec diplôme ou qualification<sup>2</sup> était de 87,1 %, ce qui donne un taux de décrochage de 12,9 %.

En ce qui a trait au décrochage scolaire, depuis quelques années, la situation s'est améliorée, mais tous devront contribuer à cet effort et les entreprises, bien qu'en manque de main-d'œuvre devraient exiger un diplôme d'études secondaires ou une qualification équivalente afin d'obliger les jeunes à poursuivre leurs études et posséder ainsi un minimum de compétences.

---

<sup>2</sup>Les élèves sortant avec un diplôme d'étude secondaire (DES), diplôme d'étude professionnelle (DEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), attestation de formation professionnelle (AFP) et ceux qui obtiennent une qualification : certificat en entreprise et récupération (CFER), intégration sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ)

**Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table sociocommunautaire (santé et services sociaux, loisirs, culture et bénévolat, scolaire, formation et main-d'œuvre)**

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 26 :</u></b></p> <p><b>L'importance que l'on doit accorder à l'éducation dans notre communauté.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Faire de l'éducation une priorité pour le développement de la Nouvelle-Beauce.</b></p> <p><b>Développer notre potentiel humain et fructifier les investissements faits par la société québécoise dans le domaine de l'éducation.</b></p>	<p>Favoriser le regroupement ou l'établissement de bibliothèques dans les municipalités qui n'en n'ont pas.</p> <p>Inciter les jeunes (écoles et garderies) à fréquenter les bibliothèques municipales et scolaires.</p> <p>Valoriser les activités scolaires et le développement intellectuel de nos jeunes.</p> <p>Diminuer le décrochage scolaire.</p> <p>Augmenter le taux de diplomation.</p> <p>Créer une dynamique d'intéressement à l'école.</p> <p>Motiver les jeunes à s'ouvrir sur le monde.</p> <p>Sensibiliser les parents à l'importance que leurs enfants poursuivent des études.</p>	<p>Procéder au maillage école-entreprise afin d'exiger au minimum un diplôme d'études secondaires.</p> <p>Développer une constituante de CÉGEP en Nouvelle-Beauce.</p> <p>Organiser des évènements afin de faire la promotion des activités de formation auprès de la clientèle du secondaire.</p> <p>Mettre en commun dans les petites municipalités les bibliothèques municipales et scolaires.</p> <p>Mettre en place des programmes d'études spécialisés comme arts-études, sports-études, langues-études.</p> <p>Organiser des projets de voyage, mettre les jeunes adolescents en contact avec d'autres cultures, la pauvreté.</p> <p>Établir un partenariat entre écoles, entreprises, municipalités, organismes communautaires de pays différents.</p> <p>Développer un projet de formation horticole en lien avec les entreprises œuvrant dans ce domaine.</p>	

**Table milieu urbain et rural,  
Transport, environnement**

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu urbain et rural, transport, environnement

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b>Le milieu urbain et rural (fascicule 6)</b></p> <p><u>Caractéristiques générales :</u></p> <p>Le milieu urbain se caractérise par une forte densité d'occupation et un nombre élevé des fonctions qu'on y retrouve. C'est le centre de nombreuses activités économiques, sociales et culturelles importantes. Dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, Sainte-Marie agit à la fois comme pôle commercial, de services, économique et institutionnel de l'ensemble du territoire. Son aire d'influence, en raison des nombreux établissements éducatifs, de santé, culturels, financiers et autres qu'on y retrouve, s'étend à l'ensemble des municipalités de la Nouvelle-Beauce. Seule Saint-Lambert-de-Lauzon échappe à son influence en raison de la proximité des villes de Lévis et de Québec.</p> <p>Pour sa part, le milieu rural se caractérise par une densité de population relativement faible avec une activité agricole dominante et par la présence d'équipements et d'activités récréatives ou agrotouristiques, d'équipements religieux, éducatifs et de santé.</p> <p><u>Services municipaux :</u></p> <p>Plusieurs services essentiels sont fournis par le palier municipal ou la MRC tels l'approvisionnement en eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets, la sécurité incendie, la sécurité publique. Il faut souligner que toutes les municipalités possèdent un service d'incendie conforme aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie. Tous les services de sécurité incendie sont composés de pompiers à temps partiel.</p>	<p><u>Le développement urbain et l'occupation du territoire :</u></p> <p>Considérant les enjeux liés au redéploiement des activités commerciales, particulièrement lorsqu'il y a des projets de commerces à grande surface, il importe d'être prudent. Ce type de commerce doit être examiné dans la planification régionale et municipale puisqu'on doit rechercher un équilibre entre les « pôles » commerciaux ainsi créés, les centres-villes et les axes commerciaux existants.</p> <p>La Ville de Sainte-Marie doit être vigilante afin de ne pas fragiliser sa structure commerciale. À cet égard, l'arrivée de commerces à grande surface risque de drainer une large part des ventes des différents commerces de proximité présents, en plus d'exporter les profits générés par les ventes au détail vers l'extérieur de la région.</p> <p>En milieu rural, les services de proximité sont très importants si on veut garder ses résidents, mais également si on veut en attirer de nouveaux. Le maintien des services de proximité devient un enjeu majeur. Si ceux-ci ne sont pas maintenus, il peut en résulter un exode de la population avec des effets négatifs sur la dynamique interne de la municipalité et la détérioration des équipements et des infrastructures de même que sur leur financement.</p> <p>En milieu rural, l'occupation et la mise en valeur du territoire deviennent un enjeu important. La MRC a caractérisé le territoire agricole de l'ensemble de son territoire. C'est sur cette base que s'est faite la détermination et la délimitation de la zone agricole inscrite dans le schéma d'aménagement et de développement révisé. Celle-ci a été subdivisée entre une zone agricole dynamique et une zone agricole en restructuration.</p>

Développement résidentiel :

Au cours de la dernière décennie, en Nouvelle-Beauce, il y a eu 2 019 nouveaux logements résidentiels de construits, ce qui correspond à une moyenne annuelle de près de 202 unités de logements. Les municipalités de Sainte-Marie et de Saint-Lambert-de-Lauzon se sont démarquées. Parmi les municipalités rurales, celles de Scott, de Saint-Elzéar et de Saint-Isidore ont également eu un nombre important de nouvelles constructions.

En lien avec le faible développement résidentiel, plusieurs municipalités ont choisi de créer une réserve foncière afin de rendre plus facile l'accès à la propriété et le coût d'achat du terrain moins coûteux pour les jeunes couples. L'objectif poursuivi n'est pas de faire de l'argent, mais bien de garder les jeunes familles ou encore d'en attirer de nouvelles chez elles. Les municipalités de Saint-Bernard, de Saint-Isidore, de Sainte-Marguerite, de Saints-Anges et de Scott possèdent une réserve foncière, alors que Frampton accorde une aide financière pour toutes constructions neuves.

En 2008, pour l'ensemble de la Nouvelle-Beauce, la part de logement locatif s'établissait à 20,9 % du nombre total de logements. Ceux-ci étaient occupés principalement par des ménages monoparentaux ou encore par de jeunes couples. Il va sans dire qu'avec l'augmentation du nombre de personnes âgées, il faudra évaluer les besoins de nouveaux logements locatifs afin de répondre à différentes catégories de personnes : aux personnes incapables d'entretenir leur résidence; aux personnes désireuses de se libérer des tracas liés à cet entretien; aux personnes qui en raison des coûts reliés à la restauration de leur résidence aimeront mieux devenir des locataires.

Au cours des prochaines années, il y aura un besoin à combler dans le domaine du logement locatif puisque, de manière générale, le nombre de ménages tend à augmenter. Cette demande provient autant des personnes à faible revenu que les familles monoparentales et les personnes âgées.

La valorisation de ces espaces demeure un défi à relever. Toutefois, il faut se questionner sur la manière d'optimiser l'utilisation de ce territoire, comment poursuivre sa valorisation? Là où les terres ne sont plus utilisées par l'agriculture conventionnelle, du fait de leur potentiel faible, il faut trouver un mode d'utilisation inspiré, entre autres, de la mise en valeur des boisés à des fins sylvicole et acéricole. La venue de néoruraux permettrait une occupation de ce territoire et possiblement le développement de l'agrotourisme.

Dans les municipalités rurales, bien que les personnes âgées préfèrent demeurer le plus longtemps possibles dans leur maison, il faudra tout de même tenter de satisfaire à une plus forte demande en logements locatifs leur étant destinés, sinon l'exode des personnes âgées viendra accentuer la diminution de la population de ces communautés. En ce qui concerne la Nouvelle-Beauce, la migration interne se fera en faveur de la ville de Sainte-Marie et dans le cas de Saint-Lambert-de-Lauzon, la migration ira vers Lévis ou Québec.

Les personnes âgées désirent demeurer dans leur municipalité ou dans leur quartier le plus longtemps possible en raison de leur sentiment d'appartenance où ils ont tissé un réseau qui offre sécurité, entraide et socialisation. Il faudra que les municipalités interviennent afin d'offrir des services permettant de maintenir ces sentiments de sécurité (exemples : déneigement des trottoirs, éclairage, feux de signalisation, etc.) tout en maintenant ou en améliorant la qualité du cadre de vie (exemples : tranquillité, proximité des services, environnement agréable et de qualité, etc.).

De nouveaux services et des locaux (maison des aînés) devront être offerts par la collectivité, des animateurs en loisirs municipaux recrutés (récréologue ou technicien en loisirs) afin de favoriser l'activité physique, plus particulièrement durant la période hivernale. Il faudrait même aller faire de l'animation dans les résidences pour personnes âgées afin de s'assurer qu'elles soient actives. En effet, il est prouvé que l'activité physique contribue de diverses manières à enrichir la qualité de vie en diminuant le stress et les symptômes dépressifs tout en améliorant la mobilité, l'image de soi et les facultés intellectuelles, etc.



	<p>Il faudra repenser les façons de faire des municipalités et choisir entre le laisser-faire ou orienter l'aménagement et le développement en fonction du présent et du futur prévisible. À titre d'exemple, les personnes âgées tout comme les jeunes familles moins fortunées, qui n'ont plus de permis de conduire ou ne possèdent pas d'automobile, privilégient la localisation de leur logement dans le centre-ville de Sainte-Marie ou les noyaux de villages. Leur objectif est de se rapprocher des services de base tels que l'épicerie, la quincaillerie, la clinique médicale, la pharmacie, l'église, le centre communautaire, etc. En l'absence de ces services, ces personnes quitteront leur quartier, leur village ou encore leur ville.</p> <p>Les choix à faire par les membres des conseils municipaux, quant à la localisation de certains commerces ou services, devront prendre en compte la problématique de la qualité du milieu de vie et de l'existence des services de proximité.</p> <p>Il est également important de sauvegarder les équipements scolaires, de santé et gouvernementaux présents sur notre territoire. Il faut être vigilant contre les tendances administratives visant à regrouper dans les grandes agglomérations sous prétexte que les besoins sont là ou encore se méfier des exercices de rationalisation qui se font toujours aux dépens des petites communautés et qui ne prennent pas en considération l'importance des services de proximité pour elles.</p>
--	---

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu rural et urbain, transport, environnement

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 27 :</u></b></p> <p><b>L'importance des services de proximité.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Assurer un avenir et une vitalité à nos municipalités et à la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Répondre aux besoins de base de la population.</p> <p>Développer les services de garde en milieu familial.</p> <p>Sensibiliser la population à l'importance de l'achat local.</p> <p>Maintenir dans les municipalités des services de proximité.</p>	<p>Fournir des locaux et aider à financer le chauffage et l'entretien.</p> <p>Soutenir la mise en place de coopératives de services.</p> <p>Offrir sur l'ensemble du territoire des services de communication (Internet haute vitesse).</p>	
<p><b><u>Préoccupation 28 :</u></b></p> <p><b>Favoriser l'occupation et la densification du territoire.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Éviter la dévitalisation de nos communautés.</b></p>	<p>Maintenir une population résidant en milieu agricole.</p> <p>Conserver des paysages agricoles qui nous caractérisent grâce à la présence humaine.</p> <p>Diversifier l'économie en milieu agricole.</p>	<p>Faire connaître la localisation des terrains disponibles et ne nécessitant pas d'autorisation de la Commission de la protection du territoire agricole en zone agricole (article 59 LPTAA).</p> <p>Permettre l'implantation de résidences, d'ateliers artisanaux ou des usages secondaires en zone agricole.</p> <p>Permettre la construction de résidence sur des propriétés de moins de 15 ha en zone agricole.</p> <p>Permettre les fermettes dans les secteurs moins propices à la production animale.</p> <p>Permettre le morcellement de grandes terres agricoles afin de créer de plus petites fermes.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 29 :</u></b></p> <p><b>Le développement résidentiel, l'arrivée de nouveaux résidents et la rétention de la population.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Assurer un avenir et une vitalité à nos municipalités et à la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Attirer de jeunes familles.</p> <p>Répondre à la demande pour des terrains résidentiels.</p>	<p>Diversifier l'offre résidentielle par différents moyens : réserve foncière municipale, aide financière, morcellement des terres, construction de condos dans les municipalités rurales, etc.</p> <p>Mettre en valeur la rivière Chaudière et favoriser de nouvelles activités.</p> <p>Construire de nouvelles unités de logement pour personnes seules et familles monoparentales.</p> <p>Réaliser une politique familiale régionale.</p> <p>Travailler à améliorer la cohabitation rurale/urbaine et sur des solutions collectives pour la gestion des odeurs animales.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 30 :</u></b></p> <p><b>La mise en commun d'équipements et de services municipaux en relation avec les travaux publics.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Rentabiliser et rationaliser les services de travaux publics, l'achat et l'utilisation de certains équipements municipaux sous-utilisés et en partager les dépenses.</b></p>	<p>Modifier les méthodes de travail, de partager les ressources et l'expérience des travailleurs des municipalités.</p> <p>Partager des équipements et des services en lien avec la voirie.</p> <p>Partager les coûts d'achats d'équipements.</p> <p>Offrir de nouveaux services.</p> <p>Faire des économies.</p>	<p>Mettre en commun des équipements et des services de travaux publics.</p> <p>Mettre en place un service de génie régional.</p>	

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu urbain et rural, transport, environnement

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b>Le transport (fascicule 10)</b></p> <p>La répartition géographique de la population ainsi que la structure économique de la Nouvelle-Beauce engendrent de nombreux déplacements de la part des résidants entre le lieu de résidence, le lieu de travail, le lieu d'étude ou encore afin d'avoir accès aux différents commerces ou services situés sur le territoire ou à l'extérieur de celui-ci. Il en est de même pour le transport des marchandises que ce soit pour les entreprises manufacturières, les commerces ou les entreprises agricoles.</p> <p>Dans le fascicule 3 portant sur le profil socioéconomique, l'un des volets abordés porte sur le lieu de travail de la population active. Le constat démontre que dans l'ensemble de la Nouvelle-Beauce seulement 12 % des personnes travaillaient à domicile. Il en découle donc que 88 % d'entre elles doivent se déplacer vers leur lieu de travail.</p> <p>Pour répondre aux besoins d'approvisionnement et d'expédition des entreprises, les entrepreneurs de la région peuvent compter, depuis plusieurs années, sur une offre de transport par camions bien développée et sur un réseau routier relativement étendu donnant accès aux grands axes routiers. La reprise du service ferroviaire (Chemin de fer Québec Central), sur certains tronçons, est venue compléter l'offre en matière de transport des marchandises et procurer une solution de rechange pour les entreprises manipulant d'importants volumes de marchandises en vrac ou autres.</p> <p>Les MRC de Robert-Cliche et de La Nouvelle-Beauce, avec l'aide financière du MTQ, ont mis en commun un service de transport collectif (RCNB). Celui-ci comprend deux volets : le transport adapté et le transport collectif. La MRC de La Nouvelle-Beauce est partagée entre un milieu en développement, situé le long de l'autoroute Robert-Cliche et un milieu rural dont la population est dispersée et en faible croissance. Dès lors, la desserte de l'ensemble du territoire par des services de transport collectif devient problématique.</p>	<p>Au cours des vingt prochaines années, il faudra progressivement envisager, un transfert modal de la route au rail pour le transport des marchandises en vrac ou par conteneur. Le transport ferroviaire permet d'acheminer une quantité beaucoup plus élevée de marchandises au même coût tout en diminuant le nombre de camions sur les routes, ce qui constitue un avantage quant à la sécurité, à la conservation des infrastructures routières, à la diminution des impacts sonores dans les secteurs humanisés et, à la protection de l'environnement (émission des GES).</p> <p>Le transport collectif est un service nécessaire au mieux-être des personnes et des communautés et permet de nombreuses économies aux usagers et à la collectivité. Il rend accessible aux personnes en difficulté physique ou économique un moyen de transport abordable.</p> <p>Dans certaines municipalités, le réseau routier local donnant accès à la véloroute à partir des noyaux de village, devra être mieux aménagé (accotement, signalisation sur la voie) afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers (Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Elzéar, Saint-Bernard, Saints-Anges, Frampton et Sainte-Marguerite).</p> <p>D'autres caractéristiques comme le vieillissement de la population et la situation économique des familles monoparentales accentuent le problème d'isolement des populations qui n'ont pas accès à un service de transport adapté ou collectif, même en milieu urbain.</p> <p>Par conséquent, l'enjeu en matière de transport réside dans la mobilité des personnes sur l'ensemble du territoire et la manière que l'on pourra et devra s'organiser afin de répondre à ces besoins. Afin de rendre la région plus attirante, il faudra également étendre ce service aux travailleurs et travailleuses afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre des nombreuses entreprises manufacturières de la Nouvelle-Beauce.</p>

<p>La Véloroute de la Chaudière constitue un atout majeur du point de vue touristique. La MRC de La Nouvelle-Beauce a opté, pour un itinéraire plus sécuritaire afin de promouvoir l'accessibilité à tous les utilisateurs, tant pour les déplacements en famille que pour les cyclotouristes expérimentés. Ainsi, 20 kilomètres de piste sont aménagés en site propre et 26 kilomètres sont en voie partagée, généralement en chaussée désignée. À plusieurs endroits, la MRC y a fait élargir et asphalté les accotements.</p>	
--	--

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu rural et urbain, transport, environnement,

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 31 :</u></b></p> <p><b>Le développement du transport collectif.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Assurer un avenir et une vitalité à nos municipalités et à la Nouvelle-Beauce.</b></p> <p><b>Améliorer notre capacité à garder notre population et notre main-d'œuvre.</b></p> <p><b>Faciliter nos déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Répondre aux besoins exprimés par de nombreuses entreprises manufacturières aux prises avec une problématique de main-d'œuvre demeurant à l'extérieur de la Nouvelle-Beauce (Québec et Lévis).</p> <p>Mettre en place un outil de développement économique important en ayant des avantages comparatifs afin d'attirer de nouveaux travailleurs et garder ceux que l'on a déjà.</p> <p>Offrir aux familles à faible revenu, aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux jeunes étudiants, un moyen de transport accessible et abordable.</p> <p>Offrir à l'ensemble de la population, à nos entreprises, aux organismes publics un moyen de transport adapté et soucieux de la protection de l'environnement.</p> <p>Maximiser l'utilisation des équipements de transport existant et rationaliser leur utilisation en concertation avec les différents organismes gouvernementaux qui font une gestion individuelle des déplacements de leur clientèle.</p>	<p>Mettre en place un service de répartition commun des demandes en transport par un seul organisme responsable.</p> <p>Réaliser une étude des besoins et de la pertinence de se doter d'un système de transport collectif.</p> <p>Mettre en place un service écolobus pour la ville de Sainte-Marie.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 32 :</u></b></p> <p><b>Le développement du transport ferroviaire.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Rendre nos entreprises industrielles plus concurrentielles dans un contexte de mondialisation et de crise économique.</b></p> <p><b>Protéger le patrimoine routier des municipalités.</b></p>	<p>Réhabiliter le service ferroviaire de la région.</p> <p>Développer le transport intermodal (conteneur-train).</p> <p>Diminuer la pression sur le réseau routier, assurer sa protection et diminuer les coûts d'entretien.</p> <p>Réduire les gaz à effet de serre par la diminution du nombre de camions sur les routes.</p> <p>Aider les entreprises de la Nouvelle-Beauce à être concurrentielles en diminuant leurs coûts de transport.</p> <p>Intéresser les entreprises de la Nouvelle-Beauce et de la Beauce à utiliser le transport ferroviaire.</p> <p>Envisager le développement d'un système de transport ferroviaire pour les déplacements des personnes.</p>	<p>Compléter la réhabilitation du réseau ferroviaire (embranchement, centre de transbordement, cour intermodale, entrepôts, etc.) et connecter les principaux parcs industriels au réseau.</p> <p>Faire une étude sur la faisabilité de développer un système de transport ferroviaire pour les déplacements des personnes.</p>	
--	---	---	--

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu urbain et rural, transport, environnement

Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)	Où allons-nous? (les tendances)
<p><b><u>Le contexte environnemental et énergétique (fascicule 11)</u></b></p> <p>La protection du milieu naturel fait référence à la protection de l'eau, à une meilleure utilisation et à l'exploitation des ressources (eau, air, sol, forêt), une protection des milieux sensibles (peuplement forestier, les milieux humides, etc.).</p> <p><b>La gestion environnementale par bassin versant</b></p> <p>La gestion intégrée de l'eau vise à prendre en compte la protection des eaux de surface et souterraine, en tenant compte des besoins de l'ensemble des usagers de l'eau et des impacts des activités humaines sur le milieu. Cette forme de gestion permet de cerner les problématiques liées à la sécurité (zone inondable), la quantité (besoins en eau) et à la qualité de l'eau (pollution).</p> <p>La qualité de l'eau des bassins versants est liée à l'occupation du territoire. Des précautions doivent donc être prises afin d'éviter sa contamination microbiologique et chimique. La première est généralement causée par les activités humaines en surface et dépend de la vigilance des utilisateurs à protéger les sources d'eau potable.</p> <p>L'eau souterraine est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) en raison de la capacité filtrante du sol. De façon générale, sur l'ensemble des deux bassins versants du territoire, l'eau souterraine est naturellement potable.</p> <p><b>La plaine inondable de la rivière Chaudière</b></p> <p>La morphologie de l'ensemble du bassin versant de la rivière explique en grande partie le phénomène des inondations dans la vallée de la rivière Chaudière. D'autres facteurs influent également sur la problématique des inondations. Certaines pratiques reliées aux activités agricoles, forestières et urbaines ainsi qu'au développement des routes favorisent l'écoulement du volume d'eau (fonte des neiges et précipitations) dans un temps plus court, ce qui contribue à l'augmentation des débits.</p>	<p>Toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux qui sont susceptibles de détruire ou de modifier la couverture végétale des rives ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, qui empiètent sur le littoral, devront être réalisés en conformité avec la politique de protection du milieu riverain tel que stipulé dans le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.</p> <p>Certaines pratiques agricoles et des vieilles habitudes de travail laissent encore peu de place à la protection du milieu riverain. Les comités de bassin versant, les clubs de fertilisation interviennent afin de sensibiliser le monde agricole à l'importance de la protection des cours d'eau et aux écosystèmes qui y sont associés. Remise en végétation des rives, brise-vent, voies d'eau engazonnées, contrôle du labour en bordure des cours d'eau, fosses à purin sont autant d'actions qui ont permis un certain redressement de la situation.</p> <p>La mise en œuvre des schémas directeurs des eaux (SDE), élaborés par le COBARIC et le CBE, en sensibilisant les différents acteurs du milieu sur les pratiques à ne pas faire, en contrôlant les interventions humaines en zone inondable, devrait favoriser une plus grande sécurité et une amélioration de la qualité de l'écosystème aquatique de la Chaudière et de l'Etchemin.</p> <p>L'amélioration de la qualité de l'eau ne sera possible que par l'intensification de meilleures pratiques agricoles. Déjà, des organismes du milieu ont mis en place des projets qui visent à redonner au bassin, ou à des portions du bassin, son intégrité.</p>



### **Les boisés en milieu rural**

La gestion des ressources forestières doit s'appuyer sur le maintien de la diversité biologique, la vitalité des écosystèmes forestiers et la mise en valeur intégrée des différentes ressources selon une perspective de développement durable. Les communautés rurales sont parties intégrantes de ce type de développement.

### **La récupération des matières résiduelles**

La Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles a fixé, comme objectif général annuel, de mettre en valeur plus de 65 % de l'ensemble des matières. Les municipalités ainsi que les différents secteurs d'activités économiques et sociaux (industries, commerces, institutions), ont des objectifs différents à atteindre. En 2006, dans la MRC de La Nouvelle-Beauce, le taux de récupération était de 36 %.

### **La gestion de l'énergie**

En 2006, au Canada, selon l'Office de l'efficacité énergétique, le secteur industriel est le plus gros consommateur d'énergie avec 38,9 % de la consommation totale, suivi par le secteur des transports avec 28,4 %, le secteur résidentiel avec 16,1 %, le secteur commercial et institutionnel avec 13 %. Pour sa part, le secteur agricole consomme 2,5 % de l'énergie totale. Il faut mentionner que le transport des voyageurs compte pour 16,3 % de la consommation alors que celui des marchandises représente 12,1 % de l'énergie utilisée.

Au Québec, en ce qui concerne la consommation finale, le chauffage des locaux accapare la majorité de la consommation d'énergie des ménages avec 64,1 %, suivi des différents appareils ménagers. Pour sa part, le chauffage de l'eau compte pour 12,3 % de l'énergie utilisée, alors que l'éclairage et la climatisation représentent respectivement 5,1 % et 1,3 % de la consommation.

Le secteur des transports concerne, deux types d'activités soient les transports des voyageurs et le transport des marchandises. En ce qui a trait à la consommation d'énergie, le premier utilise 59,8 % de l'énergie et le second 35,6 %, alors que les véhicules hors route consomment 4,6 % de l'énergie.

Pour le transport des personnes, l'utilisation de l'automobile et des camions légers accapare 49,1 % de l'énergie du secteur des transports. Pour le transport des marchandises, les camions légers, moyens et lourds consomment 29,5 % de l'énergie. Quant au transport ferroviaire, celui-ci utilise seulement 2 % de l'énergie.

Les pratiques sylvicoles doivent concourir à la conservation de la diversité biologique, à l'amélioration de la productivité des écosystèmes forestiers, à la conservation et la protection des sols et de l'eau et au maintien des communautés où la forêt joue un rôle économique important.

Les objectifs à atteindre au cours des prochaines années pour les municipalités sont établis à 60 % du verre, du plastique, du métal, des fibres, des encombrants et de la matière putrescible; 75 % des huiles, des peintures et des pesticides (résidus domestiques dangereux); 50 % du textile; 80 % des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses. Dans les industries, les commerces et les institutions : 85 % des pneus; 95 % des métaux et du verre; 70 % du plastique et des fibres, y compris le bois; 60 % de la matière putrescible. Dans l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition, 60 % de toutes les matières pouvant être mises en valeur.

### **La production d'énergie**

Plusieurs sources présentent un potentiel de production énergétique en Nouvelle-Beauce, que ce soit à partir de l'énergie solaire, éolienne ou de la transformation de lisier ou de la biomasse forestière ou agricole.

Il est possible de transformer le lisier (urines et excréments) d'animaux en biocarburant ou en méthane. Il est évident que des investissements importants sont requis afin de se doter d'un système de récupération et de production de biogaz. Il existe des technologies permettant le développement de cette source d'énergie en plus de diminuer l'impact négatif sur l'environnement, tout en faisant d'importantes économies d'énergie à l'aide d'une source d'énergie renouvelable.

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : Table milieu rural et urbain, transport, environnement

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 33 :</u></b></p> <p><b>La gestion de l'énergie.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer notre cadre de vie (qualité de l'air) et diminuer la facture énergétique pour tous.</b></p>	<p>Inciter la population à économiser.</p> <p>Sensibiliser la population, les commerces, les entreprises et la communauté à une utilisation adéquate de l'énergie.</p> <p>Favoriser la réalisation de projets ayant une incidence sur les énergies nouvelles.</p>	<p>Développer de nouveaux secteurs résidentiels, des parcs industriels et d'implantation des bâtiments en fonction de l'orientation des terrains et des économies d'énergie.</p> <p>Développer des programmes de plantation d'arbres en milieu urbain et rural.</p> <p>Organiser des conférences dans les entreprises industrielles, commerciales et de services concernant l'économie d'énergie (transport, bâtiments, procédés de production, etc.).</p>	

<p><b><u>Préoccupation 34 :</u></b></p> <p><b>La gestion des économies d'énergie à la maison et dans les milieux de travail.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Améliorer la compétitivité de nos entreprises.</b></p> <p><b>Diminuer les coûts de déplacement et les émissions des GES.</b></p>	<p>Réduire la consommation d'énergie.</p> <p>Réduire la pollution et les gaz à effet de serre.</p> <p>Réduire la facture énergétique des particuliers, des entreprises et des organismes publics.</p> <p>Accompagner les particuliers et les entreprises dans leur recherche d'efficacité.</p>	<p>Mettre en place des programmes d'efficacité énergétique dans les petites et moyennes entreprises, tout comme dans les institutions municipales, de santé, scolaires, administratives.</p> <p>Publiciser les petits gestes permettant de faire des économies importantes en lien avec le chauffage, la climatisation, l'éclairage des locaux, les équipements et le parc de véhicules.</p> <p>Procéder à l'embauche d'un écoconseiller afin de travailler avec les entreprises, les organismes privés et publics, etc.</p> <p>Certifier la MRC et les municipalités à ISO 14001 (politique environnementale).</p>	
<p><b><u>Préoccupation 35 :</u></b></p> <p><b>La production d'énergie.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Récupérer des matières nuisibles à l'environnement (lisier, méthane) et en faire un élément positif en produisant de l'énergie.</b></p>	<p>Diminuer la facture énergétique des entreprises agricoles tout en protégeant l'environnement.</p> <p>Pouvoir augmenter la production agricole sans augmenter la pression sur l'environnement.</p> <p>Développer une expertise en lien avec la transformation du lisier animal en énergie renouvelable.</p> <p>Se positionner comme région en tant que leader dans la production d'énergie à partir du lisier.</p> <p>Soutenir le développement et l'expérimentation de technologies pour le traitement des lisiers.</p>	<p>Demander aux gouvernements fédéral et provincial d'accorder une aide financière aux entreprises agricoles souhaitant produire de l'énergie à partir de la récupération du méthane ou à partir du lisier animal.</p> <p>Accorder les incitatifs économiques aux entreprises développant la production d'énergie à partir du lisier animal.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 36 :</u></b></p> <p><b>La gestion de l'énergie et les transports.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Diminuer les coûts de transports des personnes et des marchandises.</b></p>	<p>Économiser l'énergie.</p> <p>Diminuer la facture liée à l'utilisation du transport individuel.</p> <p>Diminuer la pollution et les émissions de GES.</p> <p>Favoriser l'utilisation du transport collectif, du covoiturage.</p> <p>Augmenter l'utilisation du transport ferroviaire.</p>	<p>Dans les entreprises de camionnage ou ayant une flotte de camions légers, mettre en place des programmes incitatifs encourageant l'économie d'énergie en s'assurant de la contribution des chauffeurs grâce au partage des bénéfices réalisés en économie d'essence ou de carburant diesel.</p> <p>Acquérir des véhicules hybrides par le milieu municipal lors du renouvellement de ces équipements.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 37 :</u></b></p> <p><b>La gestion de l'eau par bassin versant.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer la sécurité (zone inondable), la qualité (pollution cours d'eau, nappes d'eau souterraines) et la quantité de l'eau (approvisionnement et diminution de la consommation de l'eau potable).</b></p>	<p>Protéger le cadre de vie et le milieu de vie.</p> <p>Diminuer les risques d'inondation.</p> <p>Diminuer la pollution des cours d'eau.</p> <p>Freiner la pollution provenant des résidences isolées n'ayant pas d'installation septique.</p> <p>Protéger les bandes riveraines et sensibiliser les propriétaires de leur importance.</p>	<p>Aider au financement de projets mis de l'avant par les comités de bassin versant comme la protection et la revégétalisation de bandes riveraines des cours d'eau et des fossés agricoles.</p> <p>Poursuivre la sensibilisation des agriculteurs à la protection des bandes riveraines.</p> <p>Faire des campagnes de sensibilisation à l'importance d'économiser l'eau potable.</p> <p>Mettre en place un programme incitatif pour la récupération des eaux de pluie (aide au financement de l'achat de barils de récupération des eaux de pluie).</p> <p>Organiser des activités mettant en valeur la protection de l'eau avec les comités de bassin versant, les entreprises spécialisées dans la protection de l'environnement, etc.).</p>	

<p><b><u>Préoccupation 38 :</u></b></p> <p><b>L'embellissement du territoire et la mise en valeur des espaces verts et des boisés urbains.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer le cadre de vie de la population de la Nouvelle-Beauce.</b></p>	<p>Attirer de nouveaux résidants en mettant l'accent sur la qualité de vie de la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Protéger le patrimoine bâti afin d'embellir les municipalités.</p> <p>Encourager l'entretien des lieux publics et privés et la conservation de la propreté.</p> <p>Promouvoir le développement de l'horticulture dans les municipalités.</p>	<p>Adopter une politique de l'arbre en milieu urbain et rural.</p> <p>Aménager le parc nature Taschereau (Sainte-Marie).</p> <p>Créer un réseau de sentiers pédestres régional.</p> <p>Offrir une aide financière pour la restauration du patrimoine bâti.</p> <p>Procéder à la citation des bâtiments patrimoniaux les plus représentatifs de l'architecture régionale.</p> <p>Créer un prix environnemental afin de reconnaître dans les différents secteurs les efforts faits par des individus ou des entreprises afin de protéger l'environnement ou le patrimoine architectural.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 39 :</u></b></p> <p><b>La gestion des déchets.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer notre performance en ce qui concerne la récupération de déchets.</b></p>	<p>Réduire la quantité de déchets.</p> <p>Encourager le compostage.</p> <p>Sensibiliser les commerces, entre autres, les commerces d'alimentation, à la problématique du suremballage.</p>	<p>Campagne de sensibilisation à l'importance d'avoir un bon comportement civique particulièrement dans les écoles.</p> <p>Augmenter la durée de vie de notre site d'enfouissement.</p> <p>Offrir aux particuliers des bacs à compostage.</p> <p>Abolir toute tarification dans les déchetteries afin d'encourager la récupération.</p> <p>Accorder une aide financière municipale aux familles pour l'achat de couche en coton.</p>	

## **Table organisation municipale**

## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : *Table organisation municipale*

### Où en sommes-nous présentement? (le diagnostic)

#### L'organisation municipale (fascicule 7)

Le rôle premier des municipalités est d'offrir à ses citoyens des services publics dans les champs de responsabilités délégués par la loi. Au cours des dernières années, on a assisté à un mouvement en faveur d'une plus grande décentralisation vers les municipalités.

Au Québec, il existe différentes organisations administratives municipales. D'abord, il y a les municipalités locales et, dans certaines municipalités, des arrondissements. La municipalité locale est le premier palier de décision. Elle a des pouvoirs lui conférant diverses responsabilités.

Le palier supralocal est composé des [communautés métropolitaines](#), des conseils d'agglomérations et des [municipalités régionales de comté](#) (MRC). Celles-ci ont été créées afin de faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions et des équipements de nature régionale.

#### Les compétences des municipalités locales

Les municipalités assument des responsabilités en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitation, de voirie, de développement économique, communautaire, culturel et de loisirs, de transport en commun en milieu urbain, d'assainissement des eaux usées, l'alimentation et l'assainissement des eaux, la sécurité publique (protection contre incendie, la police et la sécurité civile), etc.

La responsabilité en matière d'urbanisme et de zonage permet, entre autres, à une municipalité de régir les usages résidentiel, commercial ou institutionnel des terrains et des bâtiments du territoire et, à cet effet, d'adopter et d'appliquer diverses réglementations. La responsabilité du réseau routier local permet de régir la circulation routière sur les chemins publics et autres activités dans les rues, sur les trottoirs et sur les places publiques. La responsabilité de l'habitation et du logement social permet de construire des logements sociaux et d'en faciliter l'accès aux personnes démunies, de s'assurer du bon état des logements déjà construits et de leur environnement. La responsabilité du développement communautaire, des loisirs et de la culture sont des champs d'intervention permettant d'agir sur la vie socioéconomique de la municipalité.

### Où allons-nous? (les tendances)

La réorganisation municipale amorcée en 2000, n'a pas été accompagnée d'une révision du partage des responsabilités entre la province et les municipalités. En 1991, certains ajustements avaient été opérés au chapitre de la voirie, du transport en commun et de la police. Le gouvernement provincial remettait alors aux municipalités la responsabilité de certaines activités (réforme Ryan). Ce sont surtout les agglomérations et les grandes villes qui ont été touchées par cette réforme. De nouvelles responsabilités à caractère régional ont été confiées à la MRC.

Au cours des dernières années, la MRC de La Nouvelle-Beauce et les municipalités locales de son territoire ont conclu plusieurs ententes. Le Service d'aménagement du territoire et du développement a procédé à la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme de la plupart des municipalités (10) de la Nouvelle-Beauce, ainsi que l'application de la réglementation en matière de plantation et d'abattage d'arbres. Il y a eu également une entente sur la gestion des boues de fosse septique et l'entretien de la véloroute.

Mentionnons que la MRC et plusieurs municipalités ont conclu des ententes de services. Cinq municipalités participent à une entente sur l'inspection des bâtiments; neuf ont dernièrement signé une entente pour l'inspection des installations de traitement des eaux usées des résidences isolées. Enfin, dix municipalités ont délégué leur compétence pour la cueillette, le transport et la valorisation des matières recyclables.

La fiscalité et les finances municipales constituent un des premiers enjeux auxquels doivent faire face les municipalités pour rencontrer les besoins de leurs résidents et ceux des diverses entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou autres, œuvrant sur leur territoire.

Une analyse de l'organisation municipale quant à son fonctionnement, dans un contexte de situation économique difficile, oblige les municipalités à revoir leurs façons de faire afin d'assurer un plus grand leadership devant les nouveaux défis auxquels la communauté de la Nouvelle-Beauce devra faire face au cours des vingt prochaines années :

### **La municipalité régionale de comté**

La MRC regroupe onze municipalités. Le conseil de la MRC est composé obligatoirement du maire de chacune des municipalités membres. Il peut aussi comprendre un ou plusieurs autres élus municipaux. La préfète ou le préfet de la MRC peut, soit être élu(e) au suffrage universel, soit être désigné(e) par le conseil de la MRC.

La MRC assume plusieurs responsabilités. Mentionnons d'abord parmi ses compétences obligatoires l'adoption et le maintien, en tout temps, pour l'ensemble de son territoire, d'un schéma d'aménagement et de développement. À cet effet, elle doit voir à l'application de la règle de conformité des plans et règlements d'urbanisme au schéma afin d'en assurer la mise en œuvre.

Parmi les autres responsabilités dont la MRC a l'obligation soulignons : la gestion des cours d'eau, la préparation des rôles d'évaluation foncière et locatif des municipalités membres, l'élaboration et l'établissement de plans relatifs à la gestion des matières résiduelles, à la couverture de risques (sécurité incendie) et à la sécurité publique (police). C'est aussi la MRC qui s'occupe du développement local, du soutien à l'emploi et du soutien financier au centre local de développement (CLD).

### **Le fonctionnement des municipalités locales**

Les élus municipaux déterminent les orientations et les priorités d'action de la municipalité et en administrent les affaires. Ils ne peuvent prendre de décision que sous forme de résolution ou de règlement. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom de la municipalité, ni d'intervenir dans l'administration de cette dernière. En cas de force majeure (sinistre, mesure d'urgence), seul le maire dispose de ce pouvoir. Il a également un droit de surveillance sur l'administration et les employés.

Pour les assister dans l'exercice de leurs responsabilités et pour exécuter les décisions prises par le conseil, les élus peuvent compter sur le fonctionnaire principal de la municipalité, le directeur général, qui supervise les activités des autres employés municipaux.

- Difficultés actuelles et prévisibles pour nos entreprises particulièrement dans les secteurs manufacturier et agricole;
- difficulté de retenir ou d'attirer les jeunes travailleurs et travailleuses plus scolarisés;
- difficulté pour les familles et les travailleurs en raison de la perte de leur emploi;
- adaptation à un monde en perpétuel changement;
- vieillissement de la population qui pose de nouveaux défis quant à l'aménagement de nos milieux de vie, la protection de notre cadre de vie;
- concurrence provenant d'autres régions.

Ces préoccupations s'adressent également aux élus en ce qui concerne le rôle des municipalités, de la MRC, du partage des compétences, de leur rôle de leader, les façons de faire, etc. Vers quoi veut-on ou devrait-on se diriger au cours des vingt prochaines années comme organismes municipaux et régional? Comment doivent agir les élus municipaux en concertation avec les principaux acteurs du développement économique, social et culturel de la communauté? Peut-on et doit-on revoir nos façons de penser et nos façons de faire? Devons-nous investir dans notre futur ou encore seulement nous limiter à gérer les services municipaux traditionnels et le compte de taxes? Comment doit-on se différencier et devenir attractif?



## Synthèse sur la démarche de planification stratégique : *Table organisation municipale*

Préoccupations et enjeux	Où voulons-nous aller (objectifs)?	Comment nous y rendre? Les actions en lien avec l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie	Commentaires
<p><b><u>Préoccupation 40 :</u></b></p> <p><b>La gouvernance municipale en Nouvelle-Beauce, un modèle à revoir.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Améliorer la capacité d'agir de la Nouvelle-Beauce sur des dossiers majeurs (transport collectif, équipement de nature régionale (parc industriel, aréna).</b></p>	<p>Améliorer et accélérer la prise de décision sur des dossiers régionaux majeurs (équipements régionaux, ententes de services, transport collectif, etc.).</p> <p>Offrir des services plus spécialisés à un moindre coût pour l'ensemble des résidents.</p> <p>Travailler localement et régionalement.</p> <p>Voir la MRC comme un outil de développement, une coopérative de services pour l'ensemble des municipalités.</p> <p>Faire face au nouveau défi du monde municipal.</p>	<p>Faire une étude sur l'organisation municipale :</p> <p>a) Regrouper les municipalités et la MRC et en faire une seule entité administrative;</p> <p>b) ou encore, regrouper certaines municipalités;</p> <p>c) une municipalité avec des arrondissements et un partage des compétences;</p> <p>d) maintenir le statu quo.</p> <p>Évaluer les avantages et désavantages, les économies ou les investissements à faire, les impacts sur le compte de taxes des contribuables, etc.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 41 :</u></b></p> <p><b>Détenir une masse démographique critique suffisante.</b></p> <p><b><u>Enjeux :</u></b></p> <p><b>Augmenter l'importance politique de la Nouvelle-Beauce afin d'assurer son développement économique et social.</b></p>	<p>Améliorer la capacité d'agir en raison de ressources plus importantes.</p> <p>Éviter d'être dépossédé des équipements et services par des politiques administratives gouvernementales privilégiant les grands centres.</p>	<p>Analyser la pertinence d'un regroupement avec la MRC Robert-Cliche.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 42 :</u></b></p> <p><b>Faire connaître la MRC et les services qu'elle offre.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Établir une meilleure capacité d'agir comme organisme de concertation régional au bénéfice de l'ensemble de municipalités membres de la MRC.</b></p>	<p>Comprendre le rôle et le mandat de la MRC.</p> <p>Démontrer la pertinence de la MRC comme coop de services.</p> <p>Démontrer l'importance de la MRC comme catalyseur du développement économique et social de la Nouvelle-Beauce.</p> <p>Positionner la région (Nouvelle-Beauce), être au fait des différents dossiers gouvernementaux.</p> <p>Accroître la collaboration entre les municipalités dans un esprit de regroupement et de partage des compétences et des services.</p>	<p>Offrir régionalement une plus grande diversité et un meilleur niveau de service et à un moindre coût.</p> <p>Inviter les conseillers des municipalités à accompagner à tour de rôle le maire aux séances de conseil de la MRC.</p> <p>Avoir un service de communication commun entre la MRC et le CLD.</p> <p>Réunir, au moins une fois par année, l'ensemble des membres des conseils municipaux et les directeurs et directrices généraux afin de faire un bilan des actions s'étant déroulées sur le territoire et de parler des perspectives à venir.</p>	
<p><b><u>Préoccupation 43 :</u></b></p> <p><b>Développer le sentiment d'appartenance à la Nouvelle-Beauce.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Développer une plus grande cohésion de l'ensemble de la communauté et son renforcement.</b></p>	<p>Avoir une vision régionale du développement économique, social.</p> <p>Faire connaître la Nouvelle-Beauce, ses municipalités et ses activités.</p>	<p>Négocier avec les autres commissions scolaires afin de rapatrier progressivement les jeunes sur notre territoire compte tenu de la capacité d'accueil de la polyvalente au cours des prochaines années.</p> <p>Harmoniser les territoires des différents organismes pour faciliter les échanges de services (hockey mineur, ligue de soccer, etc.).</p> <p>Rapatrier en Nouvelle-Beauce tous les programmes offerts par la Commission scolaire (ex. : sport études, programme d'études internationales) et dispensés à l'extérieur de nos écoles.</p> <p>Initier des activités et des événements rassembleurs qui visent la population de la Nouvelle-Beauce.</p>	

<p><b><u>Préoccupation 44 :</u></b></p> <p><b>Élection du préfet au suffrage universel.</b></p> <p><b><u>Enjeu :</u></b></p> <p><b>Disposer d'une meilleure représentation et améliorer la gestion des dossiers régionaux et locaux.</b></p>	<p>Avoir un poids et une présence politique plus importante.</p> <p>Favoriser le développement harmonieux de toutes les municipalités.</p> <p>Défendre avec plus de disponibilité les dossiers municipaux et régionaux auprès de l'appareil politique et administratif gouvernemental.</p> <p>Représenter la région à temps plein pour attirer de nouvelles entreprises.</p>	<p>Effectuer une recherche auprès des MRC ayant un préfet élu au suffrage universel afin d'en évaluer la pertinence et les résultats (avantage, désavantage).</p>	
--	--	---	--